



Conseil économique et social

Distr. générale
13 avril 2009
Français
Original : anglais

Pour examen

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2009

8-10 juin 2009

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel de la Directrice générale : progrès accomplis et résultats obtenus dans le cadre du plan stratégique à moyen terme**

Résumé

Le présent rapport porte sur 2008, troisième année du plan stratégique à moyen terme du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour 2006-2013. Il examine les progrès qui ont été faits dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des engagements correspondants. Il décrit les principaux résultats enregistrés en 2008 dans le cadre de toutes sortes d'alliances pour les enfants dans chacun des cinq domaines d'intervention du plan stratégique à moyen terme. On analyse plus avant, dans le répertoire de données qui l'accompagne, les tendances mises en évidence par les progrès et les résultats obtenus par rapport à des indicateurs clefs.

Le rapport a été établi concurrentement avec le rapport annuel de la Directrice générale de l'UNICEF au Conseil économique et social (E/ICEF/2009/3), qui donne une information plus détaillée et des exemples de l'action de l'UNICEF dans un grand nombre des domaines soulignés dans la résolution 62/208 de l'Assemblée générale en date du 19 décembre 2007 sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

* E/ICEF/2009/8.

** La présentation du présent document a été retardée pour cause de consultations internes.

Introduction

1. La crise financière globale et le ralentissement de l'économie mondiale, joints à la volatilité des prix des aliments et des carburants, vont probablement affecter profondément les pays en développement – et parmi eux la vaste majorité de la population pauvre et des enfants du monde. Même avant que la crise n'éclate en 2008, des millions d'enfants constituaient déjà une population à risque. Une étude récente¹ a calculé que 219 millions d'enfants de moins de 5 ans n'arrivent pas à atteindre tout leur potentiel de développement cognitif pour cause de pauvreté, de mauvaise santé-nutrition et de manque de soins. La crise actuelle pourrait plonger dans la pauvreté des millions d'autres enfants et aggraver encore les privations dont ils souffrent déjà. Des bouleversements dans les investissements publics et privés pour le bien-être des enfants pourraient avoir pour résultat une plongée toujours plus profonde dans le gouffre de la pauvreté, dont souffriront, non seulement les enfants d'aujourd'hui, mais aussi les générations futures.

2. Déjà, des données alarmantes parviennent de certaines parties du monde en développement qui illustrent la vulnérabilité des enfants et des familles pauvres à l'insécurité alimentaire et à la dégradation de la nutrition ainsi que le risque que courent les familles d'être forcées de limiter leurs dépenses de santé, d'arrêter la scolarisation de leurs enfants ou de vendre des biens. Il est urgent de surveiller ces vulnérabilités, de réduire le coût financier de l'accès aux services de base et de mettre en place de solides mesures de protection sociale. En réaction à la crise initiale des prix alimentaires en 2008, l'UNICEF a appelé l'attention et engagé des ressources additionnelles sur le renforcement des actions nationales pour la gestion de la malnutrition et l'accroissement des interventions pour améliorer la sécurité alimentaire des ménages.

3. Selon des estimations publiées par l'UNICEF en 2008, 9,2 millions d'enfants de moins de 5 ans sont morts en 2007. Le taux annuel moyen de réduction de la mortalité infantile pour la période 1990 à 2007 était de 1,8 %, ce qui laisse encore un taux exigé de 9,8 % entre 2008 et 2015 pour réaliser le quatrième objectif du Millénaire pour le développement. Les crises mondiales qui ont fait leur apparition en 2008 rendront cet objectif encore plus difficile à atteindre – et risquent sérieusement de retarder ou même d'inverser les progrès dans la lutte pour sauver la vie des enfants, si des efforts déterminés ne sont pas faits pour éviter cela.

4. Les problèmes de santé dans le monde en 2008 ont suscité une attention politique sans précédent et de nouveaux concours financiers importants. Si la situation offre de notables possibilités, elle a aussi eu pour résultat la création d'un environnement de santé de plus en plus complexe dans le monde et des risques accrus de fragmentation. Cependant, huit grandes organisations internationales connues pour leur action dans le domaine de la santé mondiale, dont l'UNICEF, ont adopté une position unifiée et ont pu influencer sur les résultats clefs du Sommet du Groupe des Huit. Comme on le précise dans le présent rapport, l'UNICEF prend part aux dispositifs de gouvernance et joue un rôle directeur dans un ensemble d'efforts stratégiques de collaboration pour la santé dans le monde ainsi que pour la nutrition, l'éducation de base, l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

¹ Grantham-McGregor, Sally, *et al.*, 2007 : « Development potential in the first five years for children in developing countries ». *The Lancet* 369 (janvier) : 60 à 70.

5. Par ses activités de sensibilisation, d'organisation et d'appui à l'harmonisation entre collaborateurs et partenaires, l'UNICEF aide à mobiliser les volontés politiques et à démultiplier les actions et les ressources pour la réalisation de programmes nationaux dans des secteurs clefs en faveur des objectifs du Millénaire pour le développement et pour les droits des enfants. Ces secteurs comprennent la santé, la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'initiation à l'hygiène pour tous (WASH), et l'éducation. Une avancée particulièrement notable a été obtenue à l'appui des efforts accélérés déployés pour la survie et le développement du jeune enfant lorsque la dernière main a été apportée en 2008 aux arrangements tendant à travailler plus efficacement avec la Banque mondiale et les partenaires gouvernementaux par le biais de la passation de marchés liés à la santé utilisant des ressources fournies par l'Association internationale de développement.

6. L'UNICEF a également mis l'accent sur les activités tendant à prévenir et arrêter la violence et l'exploitation sexuelle, notamment en codirigeant les efforts de mobilisation contre le viol dans la République démocratique du Congo. Le troisième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents a conduit 137 gouvernements et des représentants de la société civile, du secteur privé, d'établissements universitaires et d'adolescents à s'engager en faveur de la Déclaration et du Plan d'action de Rio pour prévenir et arrêter l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents.

7. À la suite des résolutions 59/250 et 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le rapport annuel de l'UNICEF au Conseil économique et social sur la suite donnée à l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (E/ICEF/2009/3) a mis en lumière la contribution du Fonds à la cohésion des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, au renforcement des capacités nationales, à la coopération Sud-Sud, à l'égalité des sexes et au passage de la phase des secours à celle du développement. L'UNICEF a également mis au point en 2008 un plan d'action interne en réponse aux directives de l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et est demeuré fortement engagé, dans le cadre du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, du Comité de haut niveau sur les politiques, du Comité de haut niveau sur la gestion et du Groupe des Nations Unies pour le développement. Beaucoup des grandes questions de cohérence continuent à être analysées par plus d'un de ces comités de haut niveau. L'UNICEF a apporté une contribution de fond aux importants progrès qui ont été faits au niveau du système de gestion et de responsabilisation du Programme des Nations Unies pour le développement et des coordonnateurs résidents des Nations Unies, de la diffusion des bonnes pratiques pour la programmation commune par pays et des services communs et des instruments mis en œuvre pour renforcer l'action des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies.

8. L'UNICEF a entrepris un sondage mondial de son personnel, qui est un élément central du renforcement de sa propre efficacité, et lancé une série d'initiatives pour contribuer à apporter les changements stratégiques recommandés par l'analyse organisationnelle de 2006-2007. Ces initiatives sont coordonnées par le Bureau de la gestion du changement. Elles complètent les améliorations organisationnelles introduites par le mécanisme du budget d'appui pour l'exercice biennal 2008-2009 et sont décrites dans le présent rapport. Elles ont été également

appuyées par la suite systématique donnée aux grandes études réalisées dans le cadre du contrôle et de l'évaluation prévus par le plan stratégique à moyen terme 2006-2013, y compris celle des universités Johns Hopkins et Harvard sur la stratégie accélérée pour la survie et le développement de l'enfant en Afrique de l'Ouest et celle portant sur la mise en œuvre de la politique d'égalité des sexes de l'UNICEF (voir E/ICEF/2009/4).

9. Une meilleure intégration des questions de parité des sexes et d'équité s'impose dans tous les domaines de résultat du plan stratégique à moyen terme. On met davantage l'accent sur une programmation intégrée pour l'obtention de résultats soutenus. On ventile plus systématiquement les données pour mieux saisir les disparités entre sexes. Un groupe de référence sur l'équité a été formé avec des partenaires et contribuera à définir des stratégies pour améliorer l'accès des familles pauvres et défavorisées aux services de base et à l'information.

I. Situation et tendances par rapport aux principaux domaines de résultats du plan pour 2006-2013

A. Domaine d'intervention n° 1 : survie et développement du jeune enfant (objectifs n°s 1, 4, 6 et 7)

10. L'année 2008 a marqué le trentième anniversaire de la Déclaration historique d'Alma Ata sur les soins de santé primaires. Beaucoup des principes de cette déclaration, notamment l'accent qui y est mis sur l'équité, l'approche multisectorielle et l'engagement des collectivités, sont autant d'actualité aujourd'hui qu'en 1978.

11. Comme on le montre dans l'examen en vue du Compte à rebours vers 2015², les progrès demeurent forts dans certains domaines clefs pour la survie de la mère et du jeune enfant, comme la couverture de l'immunisation, les moustiquaires traitées aux insecticides et la distribution de vitamine A. L'initiative pour la lutte contre la rougeole, partenariat entre l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les centres américains de contrôle et de prévention des maladies, la Fondation pour les Nations Unies, la Croix-Rouge américaine et l'UNICEF, a contribué à réduire de 74 % les décès pour cause de rougeole dans le monde entre 2000 et 2007. Œuvrant dans le cadre du partenariat Faire reculer le paludisme, l'UNICEF a aidé aussi à réunir par effet de levier plus de 2 milliards de dollars de ressources nouvelles pour le paludisme au titre de la série 8 du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

12. Toutefois, comme le montre l'évaluation de la stratégie accélérée pour la survie et le développement de l'enfant, les progrès concernant les enfants et les femmes sont lents dans la plupart des domaines critiques qui dépendent d'un système de santé plus performant et d'agents de santé qualifiés. La situation est particulièrement grave pour la diarrhée et la pneumonie, qui représentent à elles deux plus de 40 % de tous les décès d'enfants de moins de 5 ans et sont fortement liées à la sous-nutrition et à une hygiène et un assainissement de mauvaise qualité.

² Peter Salama, Elizabeth Mason, Joy Lawn, Ann Starrs, Jennifer Bryce, Vincent Fauveau, Flavia Bustreo, 2008 : « Commentary: Making the Countdown count » [édition spéciale de *The Lancet* 371 consacrée au Compte à rebours (avril)].

L'introduction de deux types de vaccin permettra de revitaliser les efforts de lutte contre la diarrhée et la pneumonie en 2009; les vaccins antipneumococciques, qui seront introduits par l'intermédiaire du mécanisme de garantie de marché pour lequel l'UNICEF achètera les vaccins; et les vaccins contre le rotavirus. La couverture des services concernant la santé maternelle et la survie et le développement du nouveau-né laisse aussi à désirer. Ce sont là des domaines qui traduisent certaines des inégalités les plus criantes de la santé dans le monde.

13. Il faudra, pour relever ces défis, mettre davantage l'accent sur la santé de la mère et du nouveau-né et sur l'organisation de programmes multisectoriels axés sur la diarrhée et la pneumonie comme principales causes de décès chez les enfants ainsi que sur la malnutrition comme importante cause de ses maladies. L'apparition de produits comme le zinc pour traiter la diarrhée, d'aliments thérapeutiques préparés et de nouveaux vaccins contre la pneumonie permettra d'avancer dans la promotion de gammes complètes de services axés sur la lutte contre les principales causes de décès dans chaque pays. L'examen en vue du Compte à rebours appelait aussi à accorder une plus grande attention au renforcement des systèmes de santé, aux effets dévastateurs des conflits et de la pandémie de VIH, à une plus forte intégration des programmes et à une meilleure utilisation des données pour la gestion des programmes. Avec l'augmentation des investissements en faveur des mesures de santé dans le monde, l'UNICEF a continué à mettre l'accent sur les données comme outil stratégique pour la prise de décisions, soutenant la mise en place d'une capacité nationale de contrôle statistique et de recherche et d'analyse des politiques liées à l'enfant.

14. L'UNICEF cherche par ailleurs à remédier aux lacunes existantes en axant son attention sur les pays où la mortalité infantile est la plus forte. Pour compléter les efforts accélérés qu'il déploie en Afrique, qui compte 50 % de tous les décès d'enfants de moins de 5 ans, l'UNICEF a organisé une réunion de ses représentants d'Asie et du Pacifique sur le thème de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en matière de santé et de nutrition dans un esprit d'équité. Il traduisait ainsi la préoccupation que cause le fait que 41 % de tous les décès annuels d'enfants de moins de 5 ans ont lieu dans 14 pays d'Asie. L'UNICEF s'implique de plus en plus dans un dialogue avec les pays d'Asie concernant un changement de politique, mettant l'accent sur des partenariats stratégiques pour le développement des capacités et l'utilisation de données sous-nationales pour orienter les investissements de lutte contre les disparités.

15. L'UNICEF a également mis en place un programme de travail commun avec la Banque mondiale, l'OMS et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour accélérer le travail sur la santé de la mère et du nouveau-né, et il met l'accent sur la sous-nutrition dans le cadre du Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants engagé avec le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'OMS. Une fiche de rapport de l'UNICEF pour 2008 précisait les domaines qui demandent de plus gros efforts pour obtenir une réduction de la mortalité maternelle³ pendant que l'UNICEF, l'OMS, le FNUAP et la Banque mondiale adoptaient un programme de travail pour une harmonisation des démarches adaptées à l'appui des efforts nationaux pour les soins de santé à la mère et au nouveau-né.

³ *Progrès pour les enfants : une fiche de rapport sur la mortalité maternelle*, n° 7 (UNICEF, 2008).

16. Vu sa contribution majeure, avec l'OMS et la Banque mondiale, au Partenariat international pour la santé, l'UNICEF joue un rôle clef dans l'appui aux gouvernements pour les aider à élaborer des pactes nationaux et remédier aux difficultés pratiques que soulèvent le renforcement des systèmes de santé et la transposition des programmes à plus grande échelle. L'UNICEF a également réuni des partenaires pour s'attaquer de manière plus systématique aux disparités du secteur de la santé en analysant les principaux obstacles financiers à un accès universel, y compris les redevances imposées aux usagers, et en les reliant aux efforts de protection sociale. L'accent accru mis sur l'équité dans le domaine de la santé, joint aux efforts que font l'OMS, l'UNICEF et les autres partenaires pour revitaliser les soins de santé primaires, a pris de plus en plus d'importance avec la propagation et l'aggravation de la crise financière.

1. Domaine de résultats prioritaire n° 1 : amplification des interventions à forte incidence sur la santé et la nutrition

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
715,6 millions de dollars**

17. En 2008, l'UNICEF a continué à travailler avec ses partenaires à l'amplification accélérée d'un ensemble d'interventions à faible coût et à forte incidence pour la survie des enfants par le biais d'un appui à des activités intégrées dans le domaine de la santé des enfants et à des services réguliers de santé.

18. Peu d'interventions à forte incidence, sauf pour l'immunisation et la distribution de vitamine A, touchent plus des deux tiers des enfants dans les pays en développement. Bien que des progrès soient faits dans la prévention de la transmission du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) de la mère à l'enfant et dans le traitement pédiatrique du VIH et du sida, 4 % seulement des enfants exposés au VIH commencent un traitement prophylactique au cotrimoxazole avant l'âge de 2 mois. Les journées pour la santé des enfants sont devenues la méthode commune pour assurer ces interventions et services. Le nombre de pays qui apportent leur soutien aux journées pour la santé des enfants, intégrant les vaccinations à d'autres interventions comme la distribution de vitamine A, le déparasitage, le contrôle de la croissance et la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide, a dépassé la cinquantaine. L'UNICEF a également accentué son soutien aux programmes d'information sur les pratiques de soins essentiels à l'intention des familles.

19. La vaccination a continué à toucher plus de 80 % des enfants. En 2007, la couverture mondiale des nourrissons recevant trois doses de diphtérie, de tétanos et de coqueluche (DCT3) était évaluée à 81 %, 115 pays avaient une couverture en DCT3 de 80 % et l'Afrique subsaharienne était passée de 71 % en 2006 à 73 % en 2007. Le nombre de décès dus à la rougeole dans le monde est tombé, de 2000 à 2007, d'environ 750 000 à 197 000 (soit 74 %). En Afrique subsaharienne, il a également baissé de façon spectaculaire, tombant d'environ 395 000 en 2000 à 45 000 en 2007. Par ailleurs, à la fin de 2008, 138 pays avaient introduit le vaccin contre le *Haemophilus influenzae* de type B dans leurs programmes de vaccination des nourrissons.

20. Le tétanos maternel et néonatal a été éliminé au Bangladesh et en Inde, dans deux autres États, en 2008. Au niveau mondial, le taux de vaccination des femmes enceintes à l'anatoxine tétanique est passé de 59 à 71 % entre 2004 et 2007, le pourcentage de nouveau-nés protégés contre le tétanos à la naissance passant de

79 % en 2004 à 81 % en 2007. Ces augmentations devraient avoir pour résultat de nouvelles réductions du nombre de décès de nouveau-nés pour cause de tétanos néonatal (estimé à 128 000 décès en 2004).

21. En tant que partenaire principal de l'initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite, l'UNICEF a continué d'assurer la direction des achats de vaccins dans tous les pays touchés par la poliomyélite. En 2008, plus de 2 milliards de doses de vaccins oraux contre la poliomyélite ont été achetées par l'intermédiaire de l'UNICEF. La transmission naturelle du virus de la poliomyélite s'est poursuivie dans les quatre pays où cette maladie est endémique, à savoir l'Afghanistan, l'Inde, le Nigéria et le Pakistan. L'appui de l'UNICEF à l'éradication de la poliomyélite comprend aussi des activités intensifiées de communication propres à accroître la demande de vaccination des collectivités.

22. La couverture complète (deux doses) concernant la vitamine A dans les pays les moins avancés a atteint une moyenne supérieure à 80 %. Ces progrès sont surtout dus à des stratégies intégrées de distribution et à une meilleure couverture des zones d'accès difficile. Trente-deux pays, dont près de la moitié en Afrique subsaharienne, ont atteint l'objectif d'au moins 80 % de couverture. En 2008, l'UNICEF a fourni plus de 800 millions de capsules, soit près de 31 % de plus qu'en 2007. Toutefois, le nombre de pays qui prennent à leur charge une partie ou la totalité du coût des capsules de vitamine A par imputation au budget national demeure faible.

23. L'année 2008 a vu de rapides progrès dans l'introduction et la transposition à plus grande échelle de la gestion communautaire des cas de malnutrition aiguë. Trente-huit pays ont finalisé ou rédigé des plans d'intégration pour réduire la malnutrition. Des supports de formation ont été lancés et largement diffusés en partenariat avec l'OMS, Concern Worldwide et d'autres organisations. En 2008, l'UNICEF a acheté 10 000 tonnes d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi pour appuyer les programmes nationaux, soit une augmentation de 63 % par rapport à 2007. L'augmentation de la demande exige des améliorations au niveau de la production de ces aliments et des moyens logistiques dans les régions clés.

24. L'UNICEF a pris l'initiative de relancer le partenariat pour un soutien coordonné aux efforts nationaux de renforcement de distribution de zinc pour lutter contre la diarrhée. Cinquante-quatre pays ont modifié leur politique nationale en matière de santé des enfants de façon à inclure le zinc dans le traitement de la diarrhée. Toutefois, la mise en œuvre de ce changement a été ralentie par la nécessité d'apporter des modifications aux directives relatives aux traitements et par le manque de fonds et de fournitures. L'approvisionnement en compléments de zinc s'améliore rapidement : les seuls achats de l'UNICEF sont passés de 63 millions de pastilles de zinc en 2007 à près de 150 millions en 2008.

25. L'OMS et l'UNICEF ont publié le premier rapport mondial sur la prévention des traumatismes chez l'enfant, qui vise à faire prendre davantage conscience de l'ampleur, des risques et des conséquences des traumatismes chez l'enfant. Le rapport appelait l'attention sur la prévention, présentait des preuves de l'efficacité des stratégies d'intervention et faisait des recommandations aux fins d'application nationale.

26. Contribuant à faire reculer le paludisme, l'UNICEF a, en 2008, acheté environ 4 millions de trousse de diagnostic et plus de 19 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide pour 48 pays. Tous les pays d'Afrique subsaharienne

disposant de données ont beaucoup progressé dans l'utilisation de ces moustiquaires chez les moins de 5 ans. En ce qui concerne la gestion des cas de paludisme, 45 pays d'Afrique subsaharienne ont modifié leur politique de traitement, 38 d'entre eux appliquant les polythérapies à base d'artémésinine plus efficaces. L'UNICEF a, en 2008, assuré l'achat de 31 millions de traitements par polythérapie; globalement, les achats sont passés de moins de 100 millions en 2007 à environ 130 millions en 2008. Des enquêtes récentes réalisées dans plusieurs pays font apparaître une augmentation du taux d'utilisation.

27. La santé des mères et des nouveau-nés exige toujours de gros efforts. Environ 50 millions de naissances dans le monde se passent sans l'aide d'un agent de santé qualifié. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud ont les plus faibles taux d'accouchement assuré par un agent qualifié et connaissent le plus lourd fardeau de mortalité maternelle. Si la couverture des soins anténataux a augmenté dans tous les pays en développement durant la dernière décennie, moins de la moitié de toutes les femmes enceintes effectuent les quatre visites anténatales recommandées. Les femmes rurales, en particulier, n'ont pas accès aux soins obstétricaux essentiels et aux soins d'urgence.

28. En réponse à l'examen à mi-parcours de 2008 du plan stratégique à moyen terme, l'UNICEF a mis davantage l'accent sur la réduction de la mortalité maternelle. Les systèmes de santé maternelle ont été renforcés par un ensemble d'interventions – immunisation contre le tétanos maternel et néonatal, amélioration des services d'accouchement et des soins d'obstétrique d'urgence, encouragement à l'amélioration des politiques, augmentation des ressources, renforcement des capacités à l'intention des professionnels de la santé et soutien direct aux dispensaires anténataux. L'UNICEF aide aussi les pays à analyser les obstacles à une maternité sans risque, renforçant la capacité à utiliser des outils tels que les enquêtes sur les décès maternels. L'un des principaux défis à relever demeure la pénurie de personnel de santé qualifié.

29. L'UNICEF a, en 2008, fourni un soutien technique à plusieurs gouvernements africains pour l'élaboration et le calcul du coût des plans nationaux de santé et de cadres de dépenses à moyen terme pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé. L'UNICEF a également aidé 11 pays d'Asie à développer leurs analyses de situation comme point de départ d'initiatives d'investissement qui soutiennent l'intégration d'interventions essentielles à forte incidence dans les plans et budgets nationaux. Plusieurs pays mettent au point de nouvelles orientations pour améliorer les soins de santé maternelle et infantile avec l'aide de l'UNICEF.

30. Vu l'accent mis sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans un esprit d'équité, toutes les régions de l'UNICEF sont engagées dans l'examen des inégalités en matière de santé et de nutrition et dans l'aide à l'élaboration nationale des stratégies et budgets apparentés. La budgétisation sociale et les mesures de protection sont également plus largement soutenues en tant que mesures complémentaires par l'intermédiaire du domaine d'intervention n° 5 du plan stratégique à moyen terme.

2. Domaine de résultats prioritaire n° 2 : amélioration des pratiques familiales et communautaires de soins qui ont une incidence sur la survie, la croissance et le développement de l'enfant

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
86,7 millions de dollars**

31. Les fluctuations des prix alimentaires et le ralentissement économique dans le monde ont montré combien il est important d'assurer la sécurité nutritionnelle des populations les plus vulnérables. L'UNICEF a, en 2008, soutenu des programmes d'alimentation complémentaire ciblés pour les jeunes enfants, soit dans diverses communautés, soit par des campagnes intégrées, qui ont eu pour résultat une augmentation significative du savoir local et de la pratique d'une alimentation complémentaire appropriée.

32. L'UNICEF a également soutenu la transposition à plus grande échelle, dans plusieurs pays, d'initiatives de nutrition infantile à base communautaire. Les données de l'enquête en grappes à indicateurs multiples ont été utilisées pour plaider pour l'attribution de ressources accrues et d'un degré plus élevé de priorité aux initiatives d'alimentation des jeunes enfants, y compris par l'intermédiaire de nouveaux protocoles et politiques nationaux de nutrition.

33. Des progrès significatifs ont été réalisés avec l'augmentation du taux d'alimentation exclusive au sein. Treize pays, dont plusieurs d'Afrique subsaharienne, ont réalisé des gains de plus de 20 % entre 1996 et 2007, en utilisant une démarche intégrée pour l'amélioration de l'alimentation des nourrissons. Au plan mondial, 71 pays ont une législation ou réglementation nationale pour protéger l'alimentation au sein fondée sur le code international de la commercialisation des substituts du lait maternel. On utilise de plus en plus, avec l'appui de l'UNICEF, des campagnes de communication fondées sur la connaissance des faits qui mettent en vedette l'alimentation exclusive au sein accompagnée d'autres messages clés. Ces campagnes sont également intégrées à des programmes de lutte contre le VIH dans les endroits à forte prévalence.

34. Le nombre de pays dotés de programmes nationaux qui visent à promouvoir de bonnes pratiques parentales a légèrement augmenté en 2008. Le nombre de ceux qui ont inclus dans leur plan national de développement (ou l'équivalent) des objectifs pour transposer à plus grande échelle l'amélioration des pratiques familiales et communautaires de soins a augmenté plus vite, passant de 63 en 2007 à 71 en 2008. L'importance d'une interaction de qualité entre l'enfant et la personne qui le soigne pour l'augmentation des chances de survie et de croissance de l'enfant est de plus en plus prise en considération dans les cadres nationaux de santé.

35. Le programme de vulgarisation sanitaire de l'Éthiopie, réalisé avec l'aide de l'UNICEF en 2008, comprenait la création de centres d'alimentation thérapeutique à ancrage communautaire dans plus de 100 districts. Des centres et systèmes d'aiguillage semblables ont également été établis ou renforcés dans d'autres parties d'Afrique et d'Asie.

36. La preuve ayant maintenant été faite que les mélanges en poudre de micronutriments (« Sprinkles ») sont efficaces pour réduire l'anémie chez les jeunes enfants, l'UNICEF et ses partenaires ont cherché à promouvoir l'intensification de cette intervention comme faisant partie d'une alimentation complémentaire. Une vingtaine de pays ont des plans à plus grande échelle ou ont lancé des projets de

démonstration. On continue à distribuer de l'acide folique et du fer aux femmes enceintes dans un grand nombre de pays. La fourniture de multi-micronutriments aux femmes enceintes est aussi une pratique courante dans les situations d'urgence.

37. L'enrichissement de la farine est un autre moyen de distribuer des micronutriments essentiels, notamment en milieu urbain. Le nombre de pays dotés de règles nationales officielles d'enrichissement obligatoire de la farine de froment est passé de 33 à 56 depuis 2003. Près de 2 milliards de personnes peuvent maintenant avoir accès à de la farine enrichie – 858 millions de plus qu'en 2004. L'UNICEF continue à fournir un soutien directif et technique à la conception des programmes nationaux, leur application étant soutenue par des partenaires tels que l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (ANAN), l'Initiative micronutriments et la Facilité de financement internationale.

38. L'utilisation par les ménages de sel à teneur en iode suffisante dans les pays en développement se situe toujours à 70 %, 34 pays ayant dépassé 90 %, contre 21 en 2002. Le nombre de pays dotés de programmes d'iodation est passé de 90 en 2000 à 120 en 2007. Toutefois, l'absence persistante de lois générales sur l'iodation du sel ralentit considérablement les progrès vers l'élimination des troubles dus à une carence en iode dans certaines parties d'Europe de l'Est et d'Asie. Ailleurs, il reste des problèmes de contrôle de la qualité, d'ignorance et de difficulté d'accès pour les petits producteurs de sel. L'UNICEF et l'ANAN soutiennent les efforts d'accélération dans 13 pays clefs.

39. Comme on le reconnaît dans l'examen à mi-parcours du plan stratégique à moyen terme, la communication de données factuelles est capitale pour l'adoption de pratiques nutritionnelles essentielles. Les moyens d'action actuels dans ce domaine sont toutefois insuffisants. La mise en place à grande échelle de projets de communication de ce type pose des problèmes aux partenaires à la réalisation des programmes dans de nombreux pays.

3. Domaine de résultats prioritaire n° 3 : eau potable et assainissement de base – accès et usage améliorés

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
270,6 millions de dollars**

40. En 2008, l'UNICEF a soutenu des activités WASH dans 101 pays, dont 57 des 60 pays où l'eau et l'assainissement font défaut et où la mortalité des moins de 5 ans est élevée. La coopération de l'UNICEF a porté de plus en plus sur les politiques et les efforts des collectivités pour la transposition à plus grande échelle des interventions à forte incidence et faible coût : lavage des mains avec du savon, promotion d'un assainissement à grande échelle et traitement de l'eau de boisson. Ces domaines forment une partie essentielle des stratégies intégrées pour la survie et le développement des enfants et sont de plus en plus intégrés aux interventions en faveur de la santé, de la nutrition et de la petite enfance.

41. Un cadre d'action global WASH fait son apparition, offrant un mécanisme pour analyser les capacités des secteurs, les flux d'aide et les allocations budgétaires et pour tenir les partenaires comptables de leurs engagements. L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2008 Année internationale de l'assainissement. Des conférences régionales en Afrique, dans les Caraïbes et dans le sud de l'Asie, jointes à des activités nationales et locales, ont placé l'assainissement sur le devant

de la scène politique. L'UNICEF a coordonné les activités de l'équipe spéciale des Nations Unies sur l'eau et l'assainissement, qui a mis au point des supports de sensibilisation et contribué à lancer la première Journée mondiale de lavage des mains, qui a été célébrée dans 82 pays et à laquelle ont participé quelque 200 millions d'élèves.

42. L'UNICEF s'emploie maintenant à promouvoir actuellement des approches communautaires de l'assainissement total, initiative qui vise à renforcer la demande et à encourager des collectivités entières à abandonner la défécation à l'air libre. L'amélioration de l'application des règlements d'assainissement fournit une stratégie complémentaire. Pour promouvoir cette nouvelle démarche, l'UNICEF a mis en rapport des experts mondiaux et des partenaires régionaux en matière de recherche et de formation afin de mettre en place des capacités nationales et a également soutenu l'apprentissage international concernant des exemples de réussite dans des villages de l'Inde. Ces efforts seront des facteurs de qualité et de viabilité à mesure que cette démarche gagnera du terrain.

43. Le pourcentage de pays à programmes qui incorporent dans leur plan de développement national des mesures visant expressément à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir un accès durable à une eau potable et à un assainissement de base, est passé de 58 % en 2005 à 73 % en 2008. Près de 40 % des pays ont un programme national de communication qui vise à promouvoir la bonne façon de se laver les mains avec du savon, et 43 % des pays ont un cadre de dépenses à moyen terme (ou un équivalent) qui comprend des lignes budgétaires distinctes pour l'assainissement et l'hygiène. Toutefois, l'accélération des progrès dans ces domaines est souvent entravée par l'insuffisance des moyens d'action, l'absence d'organisme chef de file doté d'un budget spécial et le flou des politiques.

44. Les études d'impact et de viabilité réalisées sur l'initiative WASH dans des écoles d'Afrique et d'Asie ont montré qu'une application réussie réduisait l'absentéisme parmi les filles. Les enfants des districts ciblés avaient des pratiques d'hygiène plus régulières, concernant notamment le lavage des mains, qui influent sur celles des membres de la famille à la maison.

45. L'UNICEF a continué à soutenir l'approvisionnement en eau salubre, surtout dans les régions rurales défavorisées et parmi les populations autochtones. La viabilité des services est hautement prioritaire et l'UNICEF a maintenu le cap sur le renforcement des capacités locales d'exploitation et d'entretien tout en mettant l'accent sur la protection des ressources en eau, en particulier dans les zones connaissant un stress hydrique. L'UNICEF soutient aussi le traitement à grande échelle de l'eau des ménages et la sécurité de l'approvisionnement, notamment dans les pays dans lesquels le choléra est endémique.

46. Un soutien a continué à être apporté aux efforts des pays pour détecter la présence d'arsenic dans l'eau de boisson et en atténuer l'impact sur les enfants et les familles dans les régions affectées d'Asie, d'Afrique et des Amériques. Plus de 50 000 sources d'eau ont été testées en 2008. L'UNICEF a fait paraître un guide pour lutter contre la contamination à l'arsenic, sur la base d'une évaluation des activités menées en Asie depuis 2000.

47. En 2008, le nombre de cas de draconculose est tombé pour la première fois au-dessous de 5 000 dans le monde, soit une réduction de 50 % par rapport à 2007.

L'UNICEF a contribué à l'aménagement de sources d'eau potable, à la communication et à la coordination dans les six pays où la maladie reste endémique.

4. Domaine de résultats prioritaire n° 4 : dans les situations d'urgence déclarées, tous les enfants bénéficient d'interventions vitales, conformément aux devoirs fondamentaux qui incombent à l'UNICEF vis-à-vis des enfants en situation de crise

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
258,6 millions de dollars**

48. Vu sa contribution majeure au processus de réforme humanitaire et son rôle de chef de file du module sectoriel Urgences pour l'initiative WASH et la nutrition au sein du Comité permanent interorganisations, ainsi que de partenaire clef du module Santé dirigé par l'OMS, l'UNICEF a été au premier plan de la réaction à de nombreuses crises en 2008.

49. Le module sectoriel Nutrition mondiale a fourni un appui soutenu à 10 pays menant des opérations d'urgence en 2008 et fait de gros progrès dans la mise en œuvre d'outils et de modules de formation. Ces outils ont commencé à faire preuve de leur utilité, en particulier dans le domaine de l'alimentation des nouveau-nés et en ce qui concerne le contrôle de l'utilisation des substituts du lait de la mère dans les situations d'urgence.

50. Des progrès ont été faits également dans l'application de l'approche groupée retenue pour l'initiative WASH – planification des interventions d'urgence, ateliers de préparation, promotion de l'hygiène et recensement des capacités dans de nombreux pays. Une liste de 50 coordonnateurs du module WASH ainsi que de coordonnateurs sous-nationaux a été établie, de même qu'une équipe interorganisations d'intervention rapide. Les interventions clefs lancées en 2008 répondaient aux catastrophes naturelles du Myanmar et de la Chine.

51. Dans le cadre de la coordination par module du Comité permanent interorganisations, l'UNICEF a soutenu ou dirigé le module Santé lorsque l'équipe de pays des Nations Unies le jugeait approprié. L'UNICEF a assuré un rôle de direction totale ou partielle d'intervention humanitaire pour l'initiative WASH dans 37 pays, pour la nutrition dans 27 pays et pour l'informatique, la télécommunication et les communications dans 27 pays. Au total, le soutien de l'UNICEF dans des situations d'urgence a contribué à atteindre quelque 15,2 millions d'enfants par des interventions de santé, 5,6 millions par des interventions WASH, 4,3 millions par des interventions de nutrition et un demi-million par des mesures de protection. Des trousseaux sanitaires d'urgence comprenant des médicaments et des fournitures de première nécessité ont permis de secourir près de 26 millions de personnes en l'espace de trois mois dans 37 pays. L'UNICEF a aidé neuf pays en leur fournissant des vaccins contre la méningite pour parer à des poussées éventuelles de la maladie. Les programmes d'alimentation thérapeutique ont reçu une aide dans 54 pays. Les journées pour la santé des enfants ont continué à être une occasion majeure pour assurer des services vitaux dans des situations d'urgence complexes, y compris en cas d'épidémie de choléra.

52. Les capacités de ressources humaines à l'appui de la coordination sectorielle ont été développées au moyen d'une formation par secteur et par groupe de module. Un personnel d'appoint de 141 personnes a été affecté aux bureaux extérieurs de

l'UNICEF, contre 113 en 2007. Les deux tiers environ de ce personnel ont été fournis par le Conseil norvégien pour les réfugiés, la Banque canadienne de ressources sur la démocratie et les droits de la personne (CANADEM), le Conseil danois pour les réfugiés et le fichier d'ingénieurs pour les secours en cas de catastrophe (RedR-Australie).

B. Domaine d'intervention n° 2 : éducation de base et égalité des sexes (objectifs n°s 2 et 3)

53. On a calculé qu'en 2007, 85 % des enfants d'âge scolaire étaient inscrits dans une école primaire. Cependant, d'après l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), il y avait encore environ 75 millions d'enfants de cet âge qui n'étaient pas inscrits dans une école primaire, dont 35 millions en Afrique subsaharienne. Une forte proportion de ces enfants vit dans des pays touchés par un conflit.

54. Les progrès réalisés dans l'augmentation des taux d'inscription dans le primaire en Afrique et en Asie souffrent de la faiblesse des taux de rétention des élèves et d'achèvement du cycle scolaire. Trop d'enfants commencent l'école à un âge plus avancé que celui qui est prescrit pour le cours préparatoire. Beaucoup d'entre eux redoublent et de ce fait il y a dans le primaire une forte proportion d'enfants plus âgés que la normale qui prennent la place d'autres enfants.

55. L'exclusion sociale représente souvent un gros obstacle à l'éducation. Les enfants des populations désavantagées et minoritaires, de même que les enfants qui travaillent et les enfants qui vivent dans des régions reculées, ajoutent au nombre d'exclus. Les filles de ces groupes sont doublement désavantagées.

56. Les situations d'urgence continuent à menacer l'accès des enfants à l'école dans de nombreuses parties du monde. Il en va de même pour les problèmes que pose la protection des filles, qui sont un sujet de plus en plus préoccupant, notamment dans certaines parties de l'Afghanistan et du Pakistan.

57. L'UNICEF a intensifié sa contribution aux partenariats stratégiques dans le domaine de l'éducation. Il a participé pleinement aux réseaux mondiaux qui traitent de l'aide et de la coordination sectorielle, tels que l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous et le plan d'action global sur l'éducation pour tous coordonné par l'UNESCO. L'UNICEF a servi de chef de file à ses partenaires dans les pays qui soutiennent le développement et l'analyse des plans sectoriels nationaux qui sont susceptibles d'être financés au titre de l'Initiative et il s'est joint aux partenaires bilatéraux et de la société civile qui plaident avec succès pour une plus grande intégration de la question de l'égalité des sexes, du VIH/sida, des enfants handicapés et du travail des enfants dans le processus d'évaluation aux fins de l'obtention d'un tel financement. L'initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles a favorisé la stratégie du plan stratégique à moyen terme qui est de faire de la promotion des sexes le point de départ d'autres mesures contre les inégalités en matière d'éducation.

58. La faiblesse des moyens d'action des autorités nationales et locales et le manque de coordination entre différents niveaux gênent les progrès à faire pour accroître l'accès des enfants à une éducation de qualité. En 2008, l'UNICEF a soutenu le développement des capacités des partenaires nationaux dans d'importants

domaines : l'amélioration de la qualité de l'enseignement grâce aux écoles amies des enfants; les politiques et réformes de l'éducation; et l'éducation dans les situations d'urgence, d'après conflit et de transition. Ces objectifs ont été poursuivis avec des institutions majeures comme l'Institut de la Banque mondiale. Le partenariat avec le Gouvernement norvégien a permis d'importants investissements à tous les niveaux pour obtenir des résultats dans ce domaine d'intervention.

1. Domaine de résultats prioritaire n° 1 : mieux préparer les enfants sur le plan de l'éveil, à commencer l'école primaire à l'âge normal, en particulier les enfants marginalisés

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
27 millions de dollars**

59. Tout porte à croire qu'investir dans le développement de la petite enfance prépare les enfants à l'école, contribue à la régularité de leurs résultats jusque bien avant dans le cycle primaire et réduit les inégalités. Le nombre de pays de programme dotés de normes nationales pour mesurer l'état de préparation scolaire ou d'éveil des enfants a augmenté depuis 2005, passant de 37 à 69. Environ 45 de ces pays utilisent aussi maintenant des outils d'évaluation pour juger de l'état de préparation à l'école, outils qui ont dans certains cas été mis au point avec l'aide de l'UNICEF. Cinquante pays de programme ont une politique nationale de préparation universelle à l'école. L'UNICEF continue à soutenir l'élaboration de ces politiques, notamment par des études visant à recenser les besoins et les disparités et des projets pilotes pour tester les innovations.

60. La méthode « Enfant à enfant » de préparation à l'école, qui offre de nouvelles possibilités d'améliorer la qualité de l'éducation, a été mise en œuvre à titre expérimental dans six pays. D'autres méthodes de préparation à l'école comprennent l'interaction structurée entre enfants scolarisés et non scolarisés à la maison, l'élaboration et l'application de normes d'apprentissage et de développement précoces et l'utilisation de meilleurs instruments d'évaluation.

61. Il reste beaucoup de problèmes, notamment le manque d'investissement dans le développement du jeune enfant et de liens entre la santé et les initiatives d'apprentissage précoce. Dans certains pays, l'idée étroite selon laquelle le jardin d'enfants est le seul moyen de réaliser le développement du jeune enfant continue à faire obstacle au progrès.

2. Domaine de résultats prioritaire n° 2 : réduire les disparités fondées sur le sexe et autres disparités ayant trait à l'accès élargi, à la participation et à l'achèvement d'une éducation de base de qualité

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
141,7 millions de dollars**

62. Le nombre de pays dotés d'un plan national d'éducation qui comprend des mesures pour réduire les disparités entre les sexes a augmenté rapidement, passant de 58 en 2005 à 87 en 2008. Le nombre de pays dotés d'un plan national d'éducation qui comprend des mesures pour réduire les disparités dues à la pauvreté, à l'origine ethnique et au handicap a lui aussi augmenté de manière significative, passant de 74 en 2005 à 110 en 2008. Les mesures mises en place par les pays comprennent la gratuité de l'enseignement public élémentaire, la

distribution de fournitures scolaires gratuites et les incitations à l'obtention de bons résultats données aux filles. L'appui de l'UNICEF aux plans sectoriels nationaux comprend la promotion de critères de planification fondée sur les droits de l'homme compte tenu des disparités entre les sexes et autres et la coordination des propositions de financement.

63. Le soutien et les apports directs de l'UNICEF au renforcement des capacités nationales ont contribué à accroître de manière significative les taux d'inscriptions scolaires des filles dans certaines parties de l'Afghanistan, du Burkina Faso, du Mozambique et d'autres pays encore. L'étude à mi-parcours du programme intégré par district soutenu par l'UNICEF en Inde, qui a touché 4,6 millions de ménages, a fait apparaître une augmentation des taux d'achèvement des études pour les filles, passant de 53 % en 2005 à 72 % en 2008.

3. Domaine de résultats prioritaire n° 3 : améliorer la qualité de l'éducation et accroître les taux de persévérance scolaire, d'achèvement des études et de réussite

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
277,5 millions de dollars**

64. Si le travail de sensibilisation et d'orientation de l'UNICEF a une incidence sur les décisions nationales en matière de programmes et de budget, la formule « Écoles amies des enfants » demeure une stratégie clef pour améliorer la qualité de l'éducation de base. L'UNICEF encourage à l'intégration de cette formule dans les plans et budgets sectoriels et a préparé des études de cas et des modèles de simulation pour les partenaires. Les recherches montrent que l'enseignement des compétences sociales et affectives dans les écoles contribue au développement de l'enfant, à la prévention des retards de développement et à la réussite scolaire. Une importante évaluation externe de cette approche est en cours.

65. En 2008, l'initiative « Écoles amies des enfants » a continué à porter sur la fourniture d'un appui technique aux pays pour l'élaboration de normes, de politiques et de plans. Le partenariat destiné à concentrer les ressources sur l'amélioration de la santé à l'école a décidé d'établir un cadre mondial de suivi et d'évaluation pour lequel l'UNICEF développera des thèmes concernant l'apprentissage social et affectif, la prévention de la violence, l'eau et l'assainissement et la réduction des risques de catastrophe. L'équipe spéciale interinstitutions sur le VIH et l'éducation a mis l'accent sur les interventions axées sur l'éducation dans les pays à forte prévalence de VIH.

66. L'approche « Écoles amies des enfants » soutenue par l'UNICEF couvre maintenant des questions comme le changement climatique et l'environnement, l'eau, l'assainissement et l'hygiène et l'inégalité entre les sexes et la violence. Environ 47 pays de programme ont intégré l'écologie ou le changement climatique à leurs programmes scolaires primaires et 51 l'ont fait au niveau du secondaire. Environ 79 pays de programme ont une politique nationale interdisant les châtiments corporels dans les écoles. Avec le concours de Commonwealth of Learning, l'UNICEF intègre des modèles axés sur cette approche dans les programmes de formation d'enseignants par téléenseignement dans 10 pays.

67. Soixante-dix-huit pays ont maintenant incorporé l'enseignement des aptitudes à la vie quotidienne dans le programme scolaire de l'enseignement primaire, contre

49 en 2005. L'UNICEF contribue à accroître les capacités nationales par le biais de l'élaboration de matériel pédagogique et les programmes de formation. Au moins 13 pays d'Afrique à forte prévalence d'infection par le VIH ont intégré le VIH dans les programmes d'enseignement.

68. Les gouvernements reconnaissent aussi de plus en plus l'importance de l'initiative WASH pour la qualité de l'éducation et la réussite scolaire. Le nombre de pays de programme qui ont élaboré des plans nationaux pour fournir une éducation axée sur l'initiative WASH dans toutes les écoles primaires est passé de 50 en 2005 à 75 en 2008, souvent grâce à un soutien à long terme de l'UNICEF qui continue à soutenir directement la construction d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les écoles par des projets pilotes ou dans des situations d'urgence, dont ont bénéficié environ 3,6 millions d'enfants en 2008.

69. Le nombre de pays de programme qui ont mis au point des tests standardisés pour mesurer le savoir acquis est passé de 79 en 2005 à 101 en 2008.

4. Domaine de résultats prioritaire n° 4 : rétablir l'enseignement dans les situations d'urgence et après les conflits et contribuer à la protection des systèmes éducatifs contre la pandémie de VIH/sida

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
107 millions de dollars**

70. Il a été possible, avec l'appui de l'UNICEF, d'aider environ 3,1 millions d'enfants dans des situations d'urgence déclarée en 2008 par des interventions spécifiques dans l'éducation qui comprenaient des programmes de retour à l'école à forte mobilisation, qui ont eu pour résultat, par exemple, une augmentation de 20,4 % des inscriptions primaires en République démocratique du Congo, ainsi que des gains continuels d'inscriptions en Afghanistan et au Soudan.

71. Le module Éducation du Comité permanent interinstitutions a été pleinement établi en 2008. Il a mis sur pied des équipes chargées des zones prioritaires et facilité l'appui au niveau des pays. Le réseau interinstitutionnel pour l'éducation dans les situations d'urgence a également fourni une aide importante à la mise au point et la diffusion de ressources techniques. L'approche par module a déjà permis de renforcer le volet éducation de 27 opérations humanitaires, notamment par la remise en route des systèmes éducatifs pendant la phase de relèvement, par la promotion de l'égalité d'accès et par le soutien aux gouvernements pour les aider à mettre en place des plans sectoriels dans les situations d'après-crise.

72. Le partenariat établi avec le Gouvernement néerlandais a permis d'apporter un soutien significatif à 31 pays pour améliorer la fourniture des services, mettre en place des capacités et renforcer le travail de prévention et de préparation. Un résultat clef en a été le « mécanisme de financement adapté au but poursuivi » pour le programme d'éducation du Libéria. Le partenariat a suscité l'intérêt de l'initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous pour un soutien de l'UNICEF aux programmes nationaux dans les États fragilisés grâce à la création d'un fonds de transition pour l'éducation.

C. Domaine d'intervention n° 3 : les enfants et le VIH/sida (objectif n° 6 et Déclaration du Millénaire)

73. Le VIH et le sida ont fait quelque 25 millions de morts depuis que le VIH a été identifié, affectant gravement la survie et le développement de l'enfant, la fréquentation scolaire et les moyens de subsistance. Ils continuent à fragiliser les systèmes de santé et de protection sociale ainsi que les collectivités et les familles qui ont la charge de personnes touchées par l'épidémie.

74. L'appel de l'initiative « Unis pour les enfants, unis contre le sida » tendant à placer les enfants davantage au centre de la réponse mondiale à l'épidémie a donné des résultats tangibles et renforcé les partenariats pour l'action à mener. Les constatations du rapport « Enfants et sida : troisième bilan de la situation, 2008⁴ » soulignent la volonté de l'UNICEF et de ses partenaires de soutenir une amplification des actions nationales en vue d'un accès universel. Ceci a déjà conduit à une amélioration du champ d'application et à l'élaboration de programmes appuyés sur des faits d'observation.

75. L'UNICEF a continué à accroître son appui aux programmes pédiatriques de réduction du VIH, travaillant dans 102 pays en 2008, contre 90 en 2005.

76. La justification des activités de promotion, des politiques et de l'action au niveau des pays a été renforcée par une amélioration des outils de gestion du savoir, par le rôle de direction joué lors de la réunion des exécutants du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), qui s'est tenue en Ouganda, par l'accent qui a été mis sur les enfants lors des conférences internationales sur le sida au Mexique et au Sénégal et par l'expansion des partenariats universitaires au sein des équipes spéciales interinstitutions pour la prévention de la transmission de la mère à l'enfant, la pédiatrie, les orphelins et les enfants vulnérables ainsi que sur le VIH et les jeunes.

77. Le Forum mondial des partenaires, qui s'est tenu en Irlande, la conférence Getting it Right for Children tenue en République-Unie de Tanzanie, le Forum du partenariat régional sur les enfants et le VIH/sida en Thaïlande et la réunion des ministres d'Amérique latine et des Caraïbes tenue au Mexique ont tous bénéficié du pouvoir mobilisateur de l'UNICEF. Ces manifestations ont également facilité le partage des données d'expérience et renforcé le rôle directeur de l'UNICEF en faveur d'un consensus sur l'adoption de normes pour répondre aux besoins des enfants et à la situation créée par le sida.

78. Plusieurs efforts ont contribué à mobiliser des fonds et à susciter des changements de politique sur la base de bonnes pratiques et normes, dont l'intervention de l'UNICEF dans le projet d'établissement de propositions au titre du Fond mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et dans la Facilité internationale d'achats de médicaments (FIAM); et la participation à plus de 80 équipes conjointes des Nations Unies sur le sida dans plusieurs pays, dans des mécanismes de coordination par pays et dans la planification au niveau des pays pour le plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida. Les données d'expérience relevées en Asie, par exemple, montrent que le soutien de l'UNICEF aux propositions relevant du Fonds mondial a contribué à les rendre plus ouvertes aux enfants et aux femmes. L'application d'une direction normative, y

⁴ *Enfants et sida : troisième bilan de la situation, 2008* (UNICEF, ONUSIDA et OMS, 2008).

compris les directives du Comité permanent interorganisations concernant les interventions relatives au VIH dans les situations d'urgence et les engagements de base pour les enfants, a également renforcé la lutte contre le sida chez les enfants et les femmes dans les situations d'urgence.

79. La mobilisation des partenaires a été un des grands résultats de la revitalisation de l'initiative « Unis pour les enfants, unis contre le sida », qui a mis l'accent sur les objectifs des programmes comme base pour les activités de plaidoyer, la communication, la collecte de fonds et la responsabilisation, et le renforcement des relations avec les comités nationaux pour l'UNICEF en vue des activités de plaidoyer et de collecte de fonds.

80. Il faudra, pour assurer un « accès universel » aux personnes malades du sida, y compris aux enfants, un soutien intensifié dans toutes les régions concernant les taux de prévalence, les modes de transmission et les facteurs qui intensifient la stigmatisation et la discrimination, comme l'inégalité entre les sexes, la pauvreté et le handicap.

1. Domaine de résultats prioritaire n° 1 : réduire le nombre de cas d'infection pédiatrique par le VIH; accroître le pourcentage de femmes enceintes séropositives recevant des médicaments antirétroviraux; accroître le pourcentage d'enfants recevant un traitement contre le VIH et le sida

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
49,4 millions de dollars**

81. La proportion de femmes enceintes soumises à un dépistage du VIH dans les pays à revenu faible et intermédiaire est passé de 10 % en 2004 à 18 % en 2007 et celle de femmes enceintes séropositives nécessitant des antirétroviraux qui les reçoivent en réalité est passée de 10 % à 33 % durant la même période. Les enfants ont également bénéficié de ces mesures, comme le montre une augmentation du nombre d'enfants séropositifs suivant une thérapie antirétrovirale, qui est passé de 75 000 en 2005 à près de 200 000 à la fin de 2007.

82. Le nombre d'enfants souffrant du VIH qui en meurent chaque année a commencé à baisser, baisse imputable à la diminution du nombre des nouvelles infections et à l'augmentation du nombre de personnes ayant accès à un traitement. Les facteurs clefs qui ont accéléré la couverture du risque sont une plus grande intégration des cas de VIH pédiatriques dans les centres pour adultes ainsi que dans les services de soins à la mère et au nouveau-né, une augmentation du dépistage du VIH chez les enfants malades dans les pays où le virus est hyperendémique, une plus grande utilisation de taches de sang séché pour le dépistage précoce du VIH, une réduction des prix et une amélioration de la possibilité d'obtenir des médicaments et des dosages destinés aux enfants pour les antirétroviraux.

83. Les estimations globales les plus récentes de l'OMS et d'ONUSIDA font état de 2 millions d'enfants de moins de 15 ans séropositifs et de 370 000 nouvelles infections en 2007. Malgré l'augmentation de la couverture du risque, le nombre d'enfants soignés ne représente qu'une faible proportion des malades. Une étude réalisée en Afrique du Sud qui a fait date a permis de constater qu'un dépistage précoce du VIH et une thérapie antirétrovirale réduisaient la mortalité infantile de

76 % et la progression de la maladie causée par le VIH de 75 %⁵. Le défi principal est de confirmer la séropositivité de la majorité des enfants nés de mères séropositives suffisamment tôt pour favoriser l'accès aux médicaments nécessaires.

84. Le dépistage précoce chez les enfants en bas âge, effectué durant les interventions de prévention de la transmission de la mère à l'enfant, ne touche que 8 % des enfants dans le monde. Même dans les pays qui ont très fortement développé le dépistage précoce du VIH, il arrive souvent que les résultats ne soient pas communiqués assez tôt pour prévenir la maladie et la mort. Un autre problème important a été posé par la lenteur de l'introduction de la thérapie préventive au cotrimoxazole, intervention d'un bon rapport coût-efficacité et d'importance critique, qui devrait être administrée à tous les enfants exposés au VIH depuis la naissance. Mondialement, 4 % seulement des enfants exposés au VIH ont bénéficié de cette thérapie avant l'âge de deux mois.

85. Un mauvais suivi des services de dépistage de la Prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant a empêché de sauver la vie d'enfants séropositifs. Bien que le nombre de femmes enceintes auxquelles a été administré le test de dépistage du VIH ait augmenté, trop peu d'entre elles sont conscientes de leur éventuelle séropositivité. En 2007, sur toutes les femmes enceintes reconnues séropositives dans 60 pays, 8 % seulement avaient reçu une thérapie antirétrovirale. En Afrique orientale et australe – la région qui compte le nombre le plus élevé de femmes enceintes séropositives – 38 % seulement des dispensaires anténatals avaient, en 2007, des services capables de dépister le VIH et de fournir des conseils à cet égard. Seulement 28 % des femmes enceintes de cette région avaient subi un dépistage.

86. La prévention de la transmission de la mère à l'enfant demeure largement inférieure à l'objectif du plan stratégique à moyen terme, soit 80 % d'accès aux antirétroviraux, principalement du fait que les tests de dépistage n'étaient pas disponibles ou pas recommandés aux femmes avant et pendant l'accouchement. Beaucoup de pays ont commencé à assurer un dépistage automatique sauf refus de la patiente, ou un dépistage et un soutien assurés à l'initiative des agents de santé. Le Botswana, qui a adopté cette approche en 2004, avait porté la proportion de femmes soumises à un dépistage aux alentours de 80 % pour 2007. Plusieurs autres pays où la maladie est hyperépidémique lui ont emboîté le pas et ont vu leur taux de dépistage monter en flèche et les infections chuter.

87. La prévention primaire est demeurée le maillon faible des programmes de Prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. L'information empirique donne à penser que l'éducation sanitaire et l'information sur le VIH pourraient conduire à l'adoption de pratiques préventives, comme l'utilisation de préservatifs.

88. Les achats, par l'UNICEF, de produits liés au VIH/sida ont totalisé 68,7 millions de dollars en 2008. Les antirétroviraux représentent 81 % du montant total de produits achetés suivis par les trousseaux de dépistage rapide du VIH (16 %, ou 12 millions) et celles de dépistage des maladies sexuellement transmises (3 %). Les traitements pédiatriques représentent toujours moins de 5 % des antirétroviraux; environ 95 % des antirétroviraux achetés en 2008 étaient pour la Prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

⁵ Violari, Ayy, *et al.*, « Children with HIV. Early Antiretroviral Therapy (CHER) Study », exposé fait à la quatrième Conférence internationale de la Société internationale du sida sur la pathogénèse, le traitement et la prévention du VIH, Sydney, juillet 2007.

89. Les ruptures récurrentes de stocks d'antirétroviraux ont gêné le traitement des malades dans certains pays. Les taux élevés de renouvellement du personnel des programmes de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant a également causé un gros problème, auquel l'UNICEF a remédié en fournissant diverses formes d'appui technique.

2. Domaine de résultats prioritaire n° 2 : accroître la proportion d'enfants rendus orphelins ou vulnérables par le VIH/sida qui reçoivent un soutien de qualité de leur famille, de la collectivité et du Gouvernement

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
48,5 millions de dollars**

90. En 2007 il y avait dans le monde environ 15 millions d'enfants qui avaient perdu un de leurs parents ou les deux pour cause de sida, dont près de 12 millions en Afrique subsaharienne. Beaucoup d'autres étaient orphelins pour d'autres raisons. Des enquêtes récentes sur les ménages dans 47 pays montrent que la réduction à l'état d'orphelin pour toutes sortes de causes dépasse 5 % dans de nombreux pays et plus de 20 % dans le Lesotho, le Rwanda, le Swaziland et le Zimbabwe.

91. Les faits d'observation évoqués lors du Forum mondial sur les partenaires ont montré que le sida n'est pas la seule, ni même la première, cause de réduction à l'état d'orphelin ou de vulnérabilité. Chercheurs, praticiens et décideurs ont reconnu que les interventions devraient tenir compte du sida – mais non exclusivement – et que l'accent devrait être mis sur la fourniture d'une aide aux familles qui s'occupent d'enfants vulnérables, en particulier par l'intermédiaire des systèmes de protection sociale.

92. Les interventions de protection sociale connues pour leur efficacité comprennent les transferts de sommes d'argent, les gestions de cas et les soins alternatifs. Elles répondent à un ensemble de vulnérabilités, comme l'invalidité, la pauvreté et l'inégalité entre sexes. Les organismes de protection sociale sont le plus souvent chargés de la coordination des services pour les enfants vulnérables et les familles, comme les services de développement précoce de l'enfant (ECD, pour early child development), mais ils manquent souvent de ressources pour bien coordonner toute une gamme de services de soutien et de protection des familles.

93. Les interventions nationales en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables (OVC) sont en augmentation depuis les années 90, et près de 50 pays ont adopté une forme quelconque d'intervention sensible au risque de sida. On a calculé que près de 32 pays à programme ont élaboré ou finalisé des plans d'action. En Afrique subsaharienne, 31 pays avaient réalisé des analyses de situation sur les orphelins et enfants vulnérables pour 2007, soit une augmentation de 58 % par rapport à 2004.

94. Il reste des faiblesses dans le suivi de la situation de ces enfants et dans l'évaluation des interventions. La fragmentation des efforts et la faiblesse de la coordination sont chose commune. Certains pays, comme l'Ouganda, ont mis au point des normes de qualité pour les soins et le soutien aux orphelins et enfants vulnérables.

95. L'assistance à ces enfants continue à être assurée par les familles, les églises et autres organisations locales. Les programmes qui réussissent renforcent la capacité de ces systèmes de soutien, les gouvernements jouant un rôle important dans la

coordination des efforts. Dans le Swaziland, par exemple, le programme élargi dit Neighbourhood Care Point a touché 50 000 OVC dans le cadre de services de base.

3. Domaine de résultats prioritaire n° 3 : réduire les risques et la vulnérabilité des adolescents face au VIH/sida en facilitant l'accès et le recours à des informations, des compétences et des services de prévention qui prennent en compte les besoins des deux sexes

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
54,3 millions de dollars**

96. La prévalence du VIH chez les femmes âgées de 15 à 24 ans avait baissé pour la fin de 2007 dans 14 pays. Sept pays d'Afrique subsaharienne ont réalisé une réduction d'au moins 25 % dans ce groupe d'âge. Certains pays à forte prévalence de VIH ont également connu une baisse des comportements à haut risque, comme l'initiation aux relations sexuelles avant 15 ans, la pratique de relations sexuelles sans préservatifs et les relations sexuelles avec de multiples partenaires.

97. Le soutien de l'UNICEF aux gouvernements et autres partenaires dans ce domaine englobe un certain nombre de domaines de politiques et de programmes. En Afrique orientale et australe, des missions mixtes interinstitutions du groupe de travail régional pour la prévention du VIH ont favorisé l'élaboration de plans et stratégies nationaux de prévention. Les activités de sensibilisation et d'assistance technique organisées avec les parties prenantes dans des pays d'Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants (ECO/CEI) et en Asie du sud ont contribué à la création de plans nationaux sur le sida prévoyant des interventions pour les adolescents le plus à risques.

98. Malgré ces exemples positifs, beaucoup de problèmes demeurent. Environ 45 % de toutes les nouvelles infections par le VIH concernaient le groupe d'âge des 15 à 24 ans en 2007, d'après *Les enfants et le sida : troisième rapport de situation*. Les plans nationaux de prévention du VIH ne font pas suffisamment de différence entre les sexes et les interventions auprès des jeunes le plus exposés au VIH sont irrégulières et insuffisantes. De plus, trop peu de jeunes ont une connaissance suffisante du VIH. Invalidité, vulnérabilité d'ordre sexuel, violence sexuelle, et jeunes pris dans des situations d'urgence sont des situations auxquelles il n'est pas suffisamment répondu. On manque de données pour guider l'application de programmes ventilés selon le sexe et l'âge, surtout en ce qui concerne les adolescentes.

99. Le nombre de pays à programme qui ont intégré un enseignement sur le VIH/sida dans le programme des écoles secondaires est passé à 79 en 2008, contre 56 en 2005. L'UNICEF continue à travailler avec ses partenaires à améliorer la prise de conscience des enfants des écoles quant à la prévention du VIH, action qui obtient des résultats encourageants dans des pays comme le Ghana et le Mozambique. Toutefois, atteindre les enfants marginalisés, y compris les enfants déplacés et réfugiés, continue à poser des problèmes pour les campagnes de vulgarisation et d'information. Des études réalisées dans plusieurs pays ont fait ressortir la nécessité de mieux adapter les campagnes d'éducation et de vulgarisation aux femmes et aux filles.

100. L'UNICEF a, en collaboration avec l'Union européenne et l'OMS, aidé le Réseau eurasiatique pour la réduction des dommages à évaluer le comportement des

jeunes concernant l'utilisation de drogues. Une consultation UNICEF-OMS sur la circoncision masculine en Afrique orientale et australe a consulté les organisations de jeunes sur la manière de faire que les jeunes interviennent davantage dans l'élaboration des politiques et les efforts de mobilisation.

D. Domaine d'intervention n° 4 : protection des enfants contre la violence, l'exploitation et la maltraitance (Déclaration du Millénaire; conventions et traités relatifs aux droits de l'homme)

101. L'amélioration de la protection des enfants en 2008 a été due à un plus grand engagement politique et au renforcement des politiques nationales, des normes internationales et des orientations suivies. Il y a eu une analyse appréciable des faits d'observation et de la recherche au niveau national pour appuyer ces efforts. Il reste toutefois beaucoup de lacunes dans la protection.

102. Des efforts continuels ont été faits tout au long de l'année 2008 pour renforcer la base de faits d'observation relative à la protection des enfants par une analyse selon le sexe des grandes questions relatives à la protection des enfants; par l'inclusion de données ventilées sur la protection des enfants dans les rapports nationaux au Comité des droits de l'enfant; par le soutien à l'enquête groupée à indicateurs multiples (MICS), par les enquêtes démographiques et sanitaires et autres enquêtes sur les ménages; par les réseaux de protection des enfants à base communautaire; par les bases de données spécialisées sur les violations de la protection des enfants; par l'expansion du Mécanisme de contrôle et de notification conformément à la résolution 1612 du Conseil de sécurité.

103. Une plus grande attention a été portée au renforcement de l'environnement protecteur entre les secteurs, conformément à la stratégie de protection des enfants de l'UNICEF en faveur du plan stratégique à moyen terme, que le Conseil d'administration a approuvée en 2008. Dans les cas d'urgence, l'UNICEF a incité à une plus grande attention à des questions urgentes telles que la violence à l'égard d'un sexe et le recrutement d'enfants, et il a joué un rôle directeur dans l'expansion d'initiatives interinstitutions dans le cadre du système d'action collective dans les situations d'urgence. Par sa participation à de grands forums internationaux, l'UNICEF a également agi pour qu'il soit fait une grande place aux questions relatives aux enfants en ce qui concerne les mines terrestres et autres armes d'emploi aveugle ou illicite. Un soutien psychosocial a été plus systématiquement inclus dans la réponse de l'UNICEF aux situations d'urgence.

104. On a beaucoup fait aussi pour placer les enfants sur l'agenda mondial de la légalité et dans la mobilisation d'un appui d'organismes des Nations Unies par le développement de l'approche des Nations Unies concernant la justice pour enfants et la publication de la note d'orientation du Secrétaire général. Par suite des activités de plaidoyer de l'UNICEF, le groupe interinstitutions sur la justice pour jeunes adopte une approche plus large qui inclut les enfants victimes et témoins d'actes délictueux. L'UNICEF et ses partenaires ont travaillé à la réduction du nombre d'enfants privés de liberté conformément aux normes internationales et aidé les pays dans la mise en place de systèmes d'information sur la justice pour jeunes. Dans des situations d'urgence, l'UNICEF a continué à promouvoir les droits des enfants qui ont été associés à des forces armées et à des groupes armés.

105. Il y a eu en 2008 des progrès dans de nombreuses régions sur les soins alternatifs. De plus gros efforts ont également été faits pour améliorer les capacités en travail social et en systèmes qui assurent un soutien aux familles et aux enfants à risque. Une trentaine de pays se sont employés à identifier des alternatives viables aux soins en institutions pour les enfants atteints d'invalidité et l'UNICEF a apporté son aide à des activités de plaidoyer et de sensibilisation sur la Convention des droits des personnes atteintes d'invalidité. De nombreux pays ont progressé dans l'intégration de l'enregistrement des naissances dans les services de santé.

1. Domaine de résultats prioritaire n° 1 : une sensibilisation accrue aux droits en matière de protection de l'enfance et une amélioration des données et des analyses sur cette protection ont une influence sur les décisions gouvernementales

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
73,5 millions de dollars**

106. Des efforts incessants ont été faits pour renforcer la base de faits d'observation pour la protection de l'enfant. Trente-cinq pays ont maintenant des sources institutionnelles ou administratives de données sur les indicateurs de protection des enfants. Le nombre de pays faisant une analyse par sexe des grandes questions relatives à la protection des enfants est passé à 35, contre 27 en 2007. En outre, 55 pays ont inclus des données ventilées sur les indicateurs de protection des enfants dans leur rapport national le plus récent au Comité des droits de l'enfant. De plus en plus de pays sont aidés dans ces efforts par l'UNICEF au moyen d'enquêtes sur les ménages. L'existence de bases de données spécialisées a renforcé les capacités nationales de planification et de contrôle à base de faits d'observation dans toutes les régions, notamment sur la violence, les mauvais traitements et l'exploitation, l'enregistrement des naissances, l'adoption, la justice pour jeunes, les orphelins et enfants vulnérables, la migration et les enfants en institutions.

107. Le nombre de pays engagés dans le Mécanisme de contrôle et de notification est passé de 11 en 2007 à 13 en 2008. Des équipes spéciales de pays ont exercé de nombreuses activités de formation de moniteurs, un comité directeur mondial du Mécanisme de contrôle et de notification dirigeant le mappage et faisant l'évaluation de la base de données et des systèmes de gestion de l'information en place. En outre, le système interinstitutions de gestion de l'information pour la protection des enfants dans les situations d'urgence fournit un moyen pour l'échange d'informations et la coordination de la gestion des dossiers; ceci a été réalisé dans 14 pays.

108. La faible disponibilité de données ventilées par sexe continue à peser sur la promotion d'une protection des enfants et l'élaboration de programmes. Seuls 14 pays à programme possèdent des données ventilées par sexe sur les indicateurs de protection des enfants pour tous les groupes d'âge. Par ailleurs, l'inclusion des tâches domestiques dans la définition statistique du travail des enfants, approuvée par la Conférence internationale des statisticiens du travail en 2008, a marqué un pas important vers l'amélioration de la prise en compte du sexe dans les statistiques sur le travail des enfants.

2. Domaine de résultats prioritaire n° 2 : assurer la mise en place de systèmes législatifs et exécutifs efficaces et de meilleures capacités d'intervention pour protéger les enfants contre la violence, l'exploitation et la maltraitance, y compris l'exploitation par le travail

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
79,5 millions de dollars**

109. La Déclaration de Rio issue du troisième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents et le Plan d'action réitèrent les recommandations de l'étude des Nations Unies sur la violence contre les enfants et propose des objectifs assortis d'un calendrier pour la prévention et la répression de l'exploitation sexuelle aux niveaux national, régional et mondial.

110. Un ensemble exhaustif de dispositions législatives a été voté ou substantiellement amendé en Égypte, au Mozambique, au Nigéria et au Soudan en 2008. Une législation est en cours d'élaboration dans plusieurs autres pays, comprenant des lois sur la violence contre les femmes, la violence domestique, les abus sexuels et la traite. Des dispositions législatives pour améliorer la justice juvénile ont également été adoptées ou améliorées dans plusieurs pays.

111. Seuls 17 pays à programme utilisent des procédures d'enquête et de justice adaptées aux enfants et sensibles à la question des sexes. Pour y contribuer, des organismes des Nations Unies appuient, dans 49 pays, la réalisation d'activités de sensibilisation et des programmes. Dans 27 % des pays à programme, contre 17 % en 2005, les gouvernements prennent des mesures pour appliquer les principes directeurs des Nations Unies sur la justice dans des questions concernant les enfants victimes et témoins d'actes délictueux.

112. Les systèmes de prévention et de réponse à l'exploitation des enfants ont été renforcés par une meilleure collaboration sous-régionale en Afrique occidentale et centrale et par l'utilisation des principes directeurs de l'UNICEF adaptés pour la protection des enfants victimes de la traite.

113. Dans 35 pays en 2008, contre 26 en 2005, l'UNICEF et ses partenaires ont réalisé une analyse sexospécifique des problèmes clefs de protection des enfants dans le cadre de l'actuel cycle de programmes, comprenant des analyses à l'échelle des programmes et des études axées sur des questions précises. Plusieurs programmes de pays ont réalisé des études sexospécifiques sur les interventions de protection des enfants dans des situations d'urgence.

114. L'UNICEF a soutenu en 2008 un travail d'enregistrement des naissances dans 64 pays. Les taux d'enregistrement et les niveaux de prise de conscience ont augmenté grâce à l'inclusion, durant les journées de la santé des enfants, d'activités inscrites au programme de campagnes sur la santé et la nutrition soutenus par l'UNICEF, notamment en Ouganda et en Zambie. Dans d'autres pays, la mise en place de systèmes à base d'équipements de santé a substantiellement fait monter les taux d'enregistrement.

115. L'UNICEF a soutenu en 2008 des programmes visant à mettre fin à la mutilation génitale féminine/excision (FGM/C) dans 14 pays. L'UNICEF et le FNUAP ont démarré un programme commun et un fonds d'affectation spéciale pour l'abandon accéléré de la FGM/C en l'espace d'une génération dans 17 pays d'Afrique, avec application initiale dans 8. Plusieurs pays africains ont fait

apparaître des progrès suite aux efforts déployés pour mobiliser des personnalités influentes comme partenaires pour le changement social.

116. En 2008, l'UNICEF s'est joint à l'OMS, au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à UN-Habitat, à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et à l'Office des Nations Unies pour les questions de désarmement pour mettre au point une réponse multi-institutions à la violence armée. Connue sous le nom de Programme pour la prévention de la violence armée, cette réponse comprendra le lancement d'une action de collaboration sur deux ans pour promouvoir l'élaboration de politiques internationales et l'engagement d'actions au niveau des pays.

117. Un gros obstacle dans ce domaine, même dans les pays à législation et politiques soucieuses des enfants, tient à l'existence d'une pénurie constante de juges et de personnel de police suffisamment bien formés. L'UNICEF s'emploie à y remédier par la fourniture d'un soutien à la mise en place de capacités, comme dans la République islamique d'Iran, où 1 400 commissaires de police et agents de police ont reçu une formation durant l'année.

3. Domaine de résultats prioritaire n° 3 : mieux protéger les enfants des conséquences et des conflits armés et des catastrophes naturelles (en accord avec les engagements fondamentaux à l'égard des enfants)

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
36,9 millions de dollars**

118. Plus du tiers des pays à programme (46 pays) avaient, pour 2008, incorporé la protection des enfants relative à la préparation et à la réaction aux situations d'urgence dans leurs mécanismes nationaux de planification et 30 autres pays avaient fait des progrès partiels.

119. Le soutien de l'UNICEF a contribué à renforcer la capacité nationale à surveiller les violations des droits des enfants et à protéger les enfants dans les situations d'urgence. Dans les pays qui connaissaient une situation d'urgence déclarée en 2008, 62 % des bureaux de l'UNICEF ont soutenu la formation de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux sur la protection des enfants dans les situations d'urgence et 59 % ont soutenu les systèmes nationaux de contrôle et de notification de violations conformément à la résolution 1612 du Conseil de sécurité.

120. Les Principes de Paris et les Engagements de Paris, définis en 2007, ont été approuvés par 79 États Membres des Nations Unies. Dans plusieurs pays, l'UNICEF a contribué à l'élaboration d'orientations, d'engagements et de plans d'action pour appuyer l'application des Principes, notamment en ce qui concerne la réintégration au sein des communautés des enfants recrutés par des groupes armés.

121. Au sein du groupe spécial de travail du Comité permanent interinstitutions sur la question des sexes dans l'action humanitaire, l'UNICEF a contribué à l'élaboration des procédures de fonctionnement types pour la programmation dans les situations d'urgence pour violence à l'égard d'un sexe, du manuel relatif à la parité des sexes dans l'action humanitaire et des principes directeurs du Comité permanent interinstitutions pour violence à l'égard d'un sexe dans les situations humanitaires. La République démocratique du Congo et la Sierra Leone sont parmi les pays dans lesquels l'UNICEF a soutenu des programmes de prévention et de

répression de la violence à l'égard d'un sexe, y compris la fourniture d'une assistance médicale, psychosociale, juridique et socioéconomique. L'UNICEF a dirigé l'établissement d'un dispositif interinstitutions de formation appelé « S'occuper des survivants » et la réalisation, dans la République démocratique du Congo, d'une étude de recherche sur les enfants nés de violences sexuelles en période de conflit. L'UNICEF copréside actuellement l'Action des Nations Unies contre la violence sexuelle dans les conflits et codirige avec V-Day une campagne commune de plaidoyer contre le viol en République démocratique du Congo.

122. Le sous-groupe de protection des enfants dans les situations d'urgence, placé sous la direction de l'UNICEF, a développé ces activités en 2008, devenant le centre principal pour l'élaboration des politiques, des méthodes et des capacités de protection des enfants en situation d'urgence. Des 36 pays dans lesquels opère le mécanisme des groupes, 22 ont un groupe de protection qui comprend la protection des enfants et plusieurs autres possèdent des mécanismes de coordination de la protection des enfants qui ont été créés ou maintenus en 2008. Une analyse de coordination de la protection des enfants dans huit pays et des examens de performance des groupes ont mis au point des indicateurs de bon partenariat et fourni des leçons sur la manière d'avancer vers l'élaboration de stratégies communes dans des situations d'urgence.

123. L'UNICEF a continué à être l'une des organisations de tête militant pour la fin de l'utilisation des mines terrestres et autres armes d'emploi aveugle ou illicite touchant les enfants et les civils. L'organisation a contribué au « processus d'Oslo », qui a eu pour résultat la signature par 95 pays d'une nouvelle convention internationale sur les munitions-grappes.

124. À l'appui des capacités nationales, l'UNICEF a mis au point des principes directeurs et des manuels correspondants sur la manière de transférer les projets de l'UNICEF en matière d'action relative aux mines aux partenaires nationaux, fournissant un soutien technique à plusieurs pays. En 2008, l'UNICEF s'est employé à promouvoir l'intégration de la question des sexes dans l'action mines par le soutien à la mise au point de matériel de formation et la révision des principes directeurs des Nations Unies dans ce domaine.

125. Malgré de nombreux engagements, l'utilisation d'enfants comme soldats ne semble guère diminuer. Malgré le processus de Paris, la plupart des contributions des donateurs sont de courte durée, ce qui complique la mise en œuvre de programmes de réintégration à long terme. L'insécurité et la reprise des conflits ont mis en danger la protection des enfants et conduit dans certains cas à un nouveau recrutement d'enfants. La violence à l'égard d'un sexe demeure un gros sujet de préoccupation dans de nombreuses régions touchées par un conflit et se trouve aggravée par l'impunité persistante dont jouissent les délits de violence sexuelle.

126. L'UNICEF a toutefois intensifié ses efforts. Ceux-ci comprennent la contribution à de nouveaux accords sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration des enfants soldats dans le nord du Soudan, au Sri Lanka et aux Philippines. Dans les pays en transition, l'UNICEF a contribué à la réintégration sociale des enfants soldats démobilisés.

127. L'UNICEF a continué à travailler avec ses partenaires à fournir des conseils pour trauma et un soutien psychosocial pour aider les enfants et leurs familles à supporter l'impact à long terme des conflits armés et des catastrophes naturelles, et

à renforcer le travail d'évaluation interinstitutions. Les activités habituelles comprennent loisirs et jeux, groupes de discussion avec les parents, formation de travailleurs communautaires et fourniture d'un soutien psychosocial à certaines catégories d'enfants. On a aussi communément fait usage d'espaces accueillants pour les enfants et il s'agit de veiller à ce qu'ils fournissent des services intégrés pour les enfants au-delà du soutien psychosocial.

4. Domaine de résultats prioritaire n° 4 : faire en sorte que les systèmes judiciaires protègent mieux les enfants victimes, témoins et délinquants

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
18,3 millions de dollars.**

128. Beaucoup de progrès ont été faits concernant le placement des enfants sur l'agenda mondial de la légalité et dans la mobilisation d'un soutien de la part d'organismes des Nations Unies. À l'initiative de l'UNICEF, une approche commune des Nations Unies de la justice pour enfants a été développée, comme on l'a indiqué plus haut. Des orientations sont également élaborées sur la formulation de textes de lois à l'intention des gens du métier au niveau national.

129. Plus des deux tiers des programmes soutenus par l'UNICEF concernent le domaine de la réforme du droit et de la justice pour enfants. En 2008, des programmes de médiation, de services communautaires, de probation, d'aptitude à la vie, des activités de conseils ou de discussion avec les familles ont été mis en place dans un certain nombre de pays.

130. La mise en place de capacités dans le domaine de la justice pour enfants est une priorité particulière de l'UNICEF. De plus en plus de programmes forment des professionnels à travailler avec des enfants victimes et témoins, fournissant un soutien aux systèmes d'information sur la justice pour enfants et donnant une aide juridique et parajuridique pour améliorer l'accès des enfants à la justice.

131. Beaucoup de progrès ont été faits dans toutes les régions concernant l'établissement de cadres juridiques et directifs conformément aux normes internationales préconisant la privation de liberté comme mesure de dernier ressort. Dans beaucoup de ces pays, l'UNICEF a facilité la mise en place de larges processus consultatifs, y compris avec des enfants. Des orientations pour réforme législative de la justice pour enfants et un modèle de loi pour la justice dans les affaires dans lesquelles interviennent des enfants comme victimes et témoins d'actes délictueux ont été établis par l'UNICEF en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

132. Dans les situations d'urgence, l'UNICEF a continué à soutenir l'inclusion des questions relatives aux enfants dans les mécanismes de justice transitionnelle. Ces questions couvrent les enfants comme victimes, témoins et délinquants. L'UNICEF s'est également employé à promouvoir le respect de la légalité et la protection des droits d'anciens enfants soldats qui ont eu maille à partir avec la justice.

5. Domaine de résultats prioritaire n° 5 : mettre à la disposition des familles et des enfants jugés vulnérables des services essentiels proposés par les collectivités et l'État dans le but de réduire leur marginalisation

Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 : 78,7 millions de dollars.

133. Les bureaux de l'UNICEF dans une cinquantaine de pays ont fait état en 2008 de progrès sur les soins alternatifs, y compris sur l'établissement de plans globaux de réintégration et l'aménagement de foyers pour petits groupes. Au niveau mondial, le projet de directives des Nations Unies pour l'utilisation et les conditions appropriées d'utilisation des soins alternatifs pour les enfants ont fait l'objet de discussions au Conseil des droits de l'homme.

134. Les efforts déployés pour améliorer la capacité nationale de travail social se sont accrus, plus de 35 pays faisant état de progrès significatifs. L'UNICEF, en particulier dans la région Europe centrale et orientale et Communauté d'États indépendants (ECO/CEI), a travaillé avec les ministères nationaux du travail et les universités à reconnaître le travail social comme profession et à créer des capacités de formation de personnel. L'UNICEF a également soutenu l'établissement de réseaux à base communautaire pour la protection des enfants dans plusieurs pays d'Asie. En Inde, l'UNICEF a facilité la création, dans 36 villes, d'un système, basé sur l'Internet, de localisation des enfants séparés de leur communauté, travaillant pour cela avec plus de 55 ONG nationales.

135. La promotion d'alternatives viables aux soins en institutions pour les enfants souffrant d'invalidité a fait l'objet d'une grande attention dans une trentaine de pays. Dans 13 pays, l'UNICEF a soutenu des activités de plaidoyer et de sensibilisation pour la Convention sur les droits des personnes atteintes d'invalidité et plusieurs pays se sont prévalus de « It's About Ability », version pour enfants de la Convention établie par l'UNICEF.

E. Domaine d'intervention n° 5 : promotion des politiques et partenariats en faveur des droits des enfants

136. Le plan stratégique à moyen terme présente le but du domaine d'intervention n° 5 comme étant de « renforcer les capacités des États et des sociétés à concevoir et appliquer des politiques sociales et économiques, des mesures législatives et des allocations budgétaires qui leur permettent de satisfaire à leurs obligations », comme le prescrivent la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. L'UNICEF poursuit cet objectif en soutenant la collecte de données et d'informations sur les femmes et les enfants pour alimenter la prise des décisions stratégiques, en soutenant la participation des enfants et des jeunes, en encourageant la recherche et l'analyse directive sur les enfants et les femmes et en engageant un dialogue mobilisateur et directif avec les décideurs sur la base de faits d'observation.

137. Ce domaine d'intervention a gagné en priorité face à la crise économique profonde et complexe qui touche actuellement toutes les régions. Grâce au financement thématique, les efforts déployés dans ce domaine ont contribué à

pousser l'UNICEF vers une collaboration en matière de politique fondée sur des faits d'observation avec des partenaires nationaux, en particulier pour ce qui suit :

- a) Politique pour réduire la pauvreté et les inégalités dont souffrent les enfants;
- b) Programmes de protection sociale qui touchent et protègent les familles les plus vulnérables et marginalisées;
- c) Cadre macroéconomique favorable aux enfants et établissement participatif des budgets;
- d) Stratégies de décentralisation qui améliorent la fourniture de bons services de base aux enfants;
- e) Mesures législatives et directives pour une application nationale accélérée de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

138. Ensemble, ces domaines prioritaires représentent les éléments de base nécessaires pour rompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté en s'attaquant de manière cohérente à la pauvreté des familles et des enfants, aux inégalités et aux problèmes de migration ainsi que l'investissement public, les services sociaux et la protection sociale nécessaires pour promouvoir les droits des enfants et l'égalité des sexes. Cette démarche d'amont a aussi influé sur le travail de l'UNICEF dans des secteurs comme la pauvreté, l'éducation et la protection des enfants et ouvert de nouvelles opportunités de collaboration intersectorielle avec les partenaires. Des systèmes de protection sociale font leur apparition comme moyen stratégique d'aborder les effets de la crise économique et de promouvoir les priorités sectorielles nationales et les objectifs du Millénaire pour le développement. L'expérience que possède l'UNICEF dans le soutien aux droits des enfants vulnérables et marginalisés se conjugue avec la disponibilité de nouvelles données et d'analyses fondées sur des faits d'observation pour faire des enfants une priorité dans les politiques de haut niveau et les budgets.

139. Le domaine d'intervention n° 5 comprend le travail que l'UNICEF continue à faire en faveur de la collecte de données nationales et internationales, de leur analyse et de leur diffusion. En tant que membre de divers mécanismes interinstitutions, l'UNICEF continue à générer des faits d'observation pour observer les progrès et les tendances concernant les indicateurs relatifs aux enfants dans tous les domaines d'intervention du plan stratégique à moyen terme et un ensemble d'objectifs du Millénaire pour le développement.

1. Domaine de résultats prioritaire n° 1 : rassembler et analyser des informations stratégiques sur la situation des enfants et des femmes

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
129,3 millions de dollars**

140. Pour répondre à l'augmentation de la demande d'estimations plus fréquentes du champ couvert par les interventions de développement ainsi que des indicateurs démographiques et d'impact, l'UNICEF a pris l'engagement de promouvoir et de soutenir une augmentation de la fréquence de l'enquête groupée à indicateurs multiples, qui tomberait de cinq à trois ans. Avec les enquêtes démographiques et

sanitaires, ce type d'enquête est un important outil de collecte de données pour suivre les progrès réalisés dans le sens des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. La quatrième série d'enquêtes groupées à indicateurs multiples aura lieu en 2009 et 2010.

141. Une cinquantaine de rapports sur la troisième série d'enquêtes groupées à indicateurs multiples ont été réalisés par les pays participants en 2008 et des données d'expérience techniques ont été fournies aux organismes d'exécution. Ces résultats ont été largement utilisés par les gouvernements et les organisations des Nations Unies pour l'établissement de rapports sur la réalisation d'objectifs internationaux.

142. L'UNICEF et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ont lancé une initiative commune pour évaluer le nombre de jeunes migrants internationaux pour tous les pays et pour fournir un cadre pour mises à jour périodiques. Les évaluations seront ventilées par sexe et par âge. Un module d'enquête statistique a été expérimenté avec succès en Albanie et en Équateur pour mesurer l'impact des migrations internationales sur les enfants abandonnés.

143. L'UNICEF a continué à suivre de près le champ d'application des interventions et les indicateurs d'impact par l'entretien de bases de données mondiales tirées principalement d'enquêtes sur les ménages. Ces données sont analysées et présentées dans le rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, les publications phares de l'UNICEF (le *Rapport sur l'état des enfants du monde* et *Des progrès pour les enfants*) et par des profils de pays.

144. L'UNICEF a également joué un rôle de premier plan dans le partenariat Compte à rebours 2015 qui a produit le rapport *Compte à rebours 2008* (voir le domaine d'intervention n° 1 ainsi que dans divers groupes de contrôle interinstitutions des objectifs du Millénaire pour le développement pour élaborer des indicateurs standard, des instruments de contrôle et des estimations communes. La collaboration s'est poursuivie aussi avec l'Université Johns Hopkins sur la mise au point d'un logiciel d'emploi facile qui permettra aux pays d'évaluer l'impact de diverses interventions pour la survie des enfants sur le taux de mortalité des moins de 5 ans sur la base du champ d'application.

145. Le DevInfo, soutenu par l'UNICEF, a beaucoup fait pour rendre des données clefs disponibles aux gouvernements, aux partenaires des Nations Unies et partenaires bilatéraux et aux ONG internationales pour les aider à prendre en connaissance de cause des décisions en matière de politique et de programmes pour les enfants. DevInfo 6.0 sera mis en route en 2009. En 2008, l'UNICEF a aidé 63 pays à consolider l'application de DevInfo sur le terrain. Ceci a eu pour résultat la formation à l'utilisation du système de base de données de plus de 2 000 cadres nationaux et fonctionnaires des Nations Unies. Environ 121 pays utilisent actuellement DevInfo et 221 bases de données ont été publiées par des pays et organisations.

146. En outre, l'UNICEF a lancé une base de données sur la mortalité infantile qui informe les usagers sur la manière dont sont calculées les estimations et sur les données qui sous-tendent les estimations annuelles ajustées interinstitutions relatives à la mortalité des moins de 5 ans. Cette base de données est accessible sur www.childinfo.org et www.childmortality.org.

2. Domaine de résultats prioritaire n° 2 : recherche et analyse des politiques relatives aux enfants et aux femmes

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
44,3 millions de dollars**

147. L'UNICEF a continué à aider les pays à programme à réaliser des analyses participatives de situation concernant les droits des enfants et des femmes. En plus des rapports d'analyse de situation, le site Web de l'UNICEF accueille un nombre croissant de documents de travail du personnel. En 2008, leur nombre s'est accru de sept sur les migrations et les envois de fonds, de quatre sur les réformes législatives pour les droits des enfants et de deux sur les prix alimentaires et les crises financières.

148. Le centre de recherche Innocenti de l'UNICEF a continué à produire ses analyses de haut niveau sur les droits des enfants et les problèmes socioéconomiques. Il a, en 2008, produit 12 publications, y compris un bulletin sur le soin des enfants et l'éducation de la prime enfance dans les pays économiquement avancés, un document d'analyse des politiques sur le changement climatique et les enfants et une publication sur le rôle de la réforme du droit dans l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant.

149. Quarante-quatre pays participent à une étude mondiale sur la pauvreté et les disparités dont souffrent les enfants, que soutient et coordonne l'UNICEF. L'étude vise à générer une recherche nationale à base de faits d'observation sur la manière dont les cadres juridiques et les politiques et programmes des gouvernements favorisent l'égalité des sexes et le progrès sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les droits des enfants. L'étude favorise aussi l'échange Sud-Sud de données d'expérience pour renforcer la capacité nationale d'analyse de données centrées sur les politiques. L'étude a contribué à rendre les enfants plus visibles et à faire une plus grande place à l'exclusion sociale dans les stratégies de réduction de la pauvreté, les recommandations d'ordre directif et les débats nationaux.

150. Au total, l'UNICEF a parrainé en 2008 76 grandes études thématiques relatives aux enfants et aux femmes, en plus d'analyses de situation étoffées, dont plus des deux tiers ont explicitement utilisé un cadre droits de l'homme et plus de la moitié un cadre d'analyse par référence au sexe.

3. Domaine de résultats prioritaire n° 3 : plaidoyer, dialogue et mobilisation

**Montant estimatif de l'aide aux programmes pour 2008 :
54,6 millions de dollars**

151. Avec l'envolée des prix des aliments et des carburants dans la première partie de l'année 2008 et le quasi-effondrement du système financier mondial qui a commencé dans la seconde moitié, l'UNICEF a intensifié ses activités de plaidoyer dans les réunions de haut niveau sur le développement et commencé à recentrer son travail d'analyse sur la pauvreté structurelle et les impacts immédiats de ces chocs sur les enfants et les femmes.

152. L'UNICEF a organisé une activité annexe à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement pour examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, tenue à Doha et coaccueillie par le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Fonds monétaire

international. Cette activité a adressé des messages clairs sur l'importance qu'il y a à soutenir les investissements publics pour les enfants quand le pouvoir d'achat des familles est affaibli. Les exposés des gouvernements ont fait ressortir combien il est de bonne pratique de faire que les budgets nationaux favorisent la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et soient établis dans l'intérêt des enfants et des femmes et comment les engagements pris en faveur des enfants et des femmes peuvent être protégés en temps de crise. L'UNICEF a également coorganisé une conférence sur le thème « Repenser la pauvreté : Faire que les orientations prises soient bonnes pour les enfants » pour voir comment des analyses de la pauvreté axées sur les enfants peuvent accroître l'efficacité de la protection sociale et de la budgétisation sociale avec l'aide de réseaux universitaires.

153. L'UNICEF a continué à soutenir toute une gamme d'initiatives pour rendre la gestion des finances publiques mieux à même de réaliser les droits des enfants et des femmes. La collaboration en budgétisation sociale avec les partenaires nationaux s'est étendue à 35 pays, augmentation significative par rapport à 2007. Ce travail a fait appel à une gestion de plus en plus efficace du savoir et au partage des données d'expérience.

154. Les approches d'une budgétisation sociale attentive aux besoins des deux sexes comprennent le soutien à des observatoires sociaux et à des initiatives législatives qui visent à accroître la responsabilisation des gouvernements, la transparence des budgets publics et la participation de la société civile à la prise des décisions, les systèmes de suivi des investissements en faveur des enfants pour soutenir le travail de sensibilisation et les investissements en mobilisation sociale pour les enfants. Un partenariat à noter pour 2008 a été celui qui a été établi avec le Ministère des finances de la Chine sur l'établissement de budgets pour les enfants. L'UNICEF a également développé son travail avec des commissions parlementaires et des ministères des finances pour accroître la transparence budgétaire et l'attention aux secteurs sociaux, travaillant pour cela dans plusieurs cas en partenariat avec UNIFEM.

155. Les initiatives de protection sociale reçoivent une aide dans 38 pays, contre 27 en 2007, la dynamique étant particulièrement forte en Afrique. L'UNICEF a fait paraître, sur l'application d'une protection sociale adaptée aux besoins des enfants, une déclaration commune avec les Nations Unies, des donateurs, des partenaires universitaires et des ONG et apporté des contributions soucieuses de la parité des sexes et des besoins des enfants au cadre de protection sociale du projet OECD PovNET de l'Organisation de coopération et de développement économiques. L'UNICEF a collaboré aussi avec HelpAge International en faveur de l'inclusion de la protection sociale dans le Cadre de politique sociale adopté en 2008 par la Réunion ministérielle de l'Union africaine. Les régions d'Afrique subsaharienne de l'UNICEF ont, en partenariat avec l'Overseas Development Institute, produit une stratégie de protection sociale et une étude sur la situation de la protection sociale dans cinq pays.

156. Au niveau des pays, l'aide de l'UNICEF au renforcement des systèmes de protection sociale en faveur des populations vulnérables vise à fournir des propositions concrètes d'orientations possibles ou un soutien à l'évaluation nationale des programmes existants, en particulier en temps de crise économique. Une autre importante opportunité apparaît, suscitée par une collaboration entre secteurs de l'UNICEF, laquelle porte de plus en plus sur les obstacles à l'accès aux

services et sur la vulnérabilité économique des familles. Les analyses et les partenariats réalisés au titre du domaine d'intervention n° 5 font souvent beaucoup pour accélérer les progrès dans divers secteurs. Au Kenya et au Malawi, par exemple, l'UNICEF a soutenu le lancement et l'évaluation de stratégies sociales en vue d'une transposition possible à une plus grande échelle.

157. L'UNICEF a, en 2008, apporté son soutien à l'élaboration ou à l'évaluation de stratégies de réduction de la pauvreté dans 85 pays, contre 76 en 2005, en plaidant pour les droits de l'enfant, en fournissant des données et/ou en apportant une aide directe aux gouvernements pour l'établissement de projets.

158. L'UNICEF a également, en 2008, soutenu l'adoption de démarches sectorielles dans 44 pays, contre 38 en 2005, et il a contribué directement à des mécanismes de financement dits du panier dans un nombre croissant de pays (13 en 2008).

159. La poursuite de l'engagement stratégique avec la Banque mondiale a contribué à mobiliser d'importants niveaux de nouveaux financements pour des programmes pour enfants dans divers pays du monde, notamment par l'intermédiaire de l'initiative d'accès accéléré de tous à l'éducation, ainsi que pour les programmes de développement précoce de l'enfant, la nutrition et la prévention du VIH.

4. Domaine de résultats prioritaire n° 4 : améliorer la participation des enfants et des jeunes

Montant estimatif de l'aide aux programmes en 2008 : 25,5 millions de dollars

160. Une attention considérable a été portée en 2008 aux catégories de population exclues et marginalisées dans les endroits à forte prévalence de VIH ainsi qu'à l'initiative Voix des jeunes, aux adolescentes et aux jeunes gens dans les situations d'urgence et d'après conflit. En outre, des questions nouvelles identifiées dans l'examen à mi-parcours – comprenant urbanisation, violence et changement climatique – ont stimulé la génération de connaissances et de données.

161. L'UNICEF travaille de plus en plus avec d'autres institutions et partenaires des Nations Unies à la coordination des activités de plaidoyer et de soutien aux programmes vers la réalisation des engagements mondiaux pour les adolescents. Ceci comprend un cadre commun de programmation sur les adolescentes et les outils pour les adolescents les plus à risque mis au point en tant que partie d'une boîte à outils d'ONUSIDA pour la prévention. L'apparition de nouveaux acteurs – comprenant des organismes régionaux, des ONG internationales, des fondations et le secteur privé – a ouvert des possibilités de solutions systémiques.

162. L'UNICEF a facilité la participation des enfants et des adolescents à des activités mondiales de mobilisation clefs, comprenant le Sommet Junior 8, le Congrès mondial des jeunes, la Conférence anniversaire d'Alma Ata, le Forum mondial des partenaires sur les enfants atteints du VIH et du sida et le troisième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents. L'introduction d'une nouvelle stratégie de suivi J8 a établi un modèle de mobilisation mondiale viable sur des questions qui touchent les jeunes. Le travail mondial sur les adolescents pris dans des situations d'urgence a porté sur l'opération Machel Study 10-year Strategic Review. Des normes et des directives ont été établies pour aider les pays et les comités nationaux de l'UNICEF à promouvoir une participation sérieuse des enfants et des jeunes aux activités de mobilisation

mondiale. L'UNICEF a continué à soutenir les parlements de jeunes et la mise en place de capacités pour jeunes journalistes.

163. Des sondages d'opinion auprès des jeunes ont été utilisés dans un certain nombre de pays pour contribuer à faire en sorte que les point de vue des adolescents soient pris en compte dans l'élaboration et l'analyse des politiques et des programmes. Il existe maintenant un nombre, peu élevé mais croissant, de pays à programme dans lesquels on utilise systématiquement des sondages d'opinion ou autres outils pour connaître l'opinion des enfants – 25 pays en 2008 contre 17 en 2005 – en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans un quart environ des pays à programme, des adolescents et des adolescentes ont participé de manière significative à l'opération la plus récente d'établissement de rapports au Comité des droits de l'enfant.

F. Le point sur un domaine d'action : préparation aux situations d'urgence, organisation des secours et relèvement⁶

164. Guidé par les engagements de base pour les enfants, et suivant la direction et les principes de la réforme humanitaire, l'UNICEF a, en 2008, répondu à des situations d'urgence dans 78 pays, dont beaucoup ont connu plus d'une seule crise. L'UNICEF opère dans un cadre humanitaire élargi comprenant état de préparation, intervention et relèvement, la réduction du risque devenant une stratégie d'intégration intersectorielle.

165. Les bureaux de pays ont continué à assurer la majeure partie des interventions. L'assistance en provenance du Siège et des bureaux régionaux a porté sur le soutien technique pour la direction sectorielle, notamment dans le cadre de la démarche par groupement, sur le déploiement du personnel et la mobilisation des ressources, sur les fournitures et la logistique, sur l'élaboration de politiques et l'orientation et sur la sécurité. Le déploiement d'une capacité de renfort, en particulier au moyen de partenaires en attente (141 membres du personnel envoyés dans 36 bureaux) et une équipe d'intervention d'urgence dévouée (qui a passé 68 semaines à aider 14 pays), est devenu un important mécanisme d'apport d'aide directe aux pays touchés. L'UNICEF a mis au point des outils et établi des directives concernant la passation des marchés de fournitures pour améliorer l'expertise interne et la capacité des partenaires. L'élaboration de systèmes et les stratégies ont inclus l'amélioration du prépositionnement pour fournitures, notamment par l'ouverture d'un nouveau centre à Shanghai, et la gestion de l'information, rendant l'intervention de l'UNICEF plus actualisée, plus prévisible et plus soucieuse de bonne pratique.

166. L'UNICEF a fortement contribué à la réforme humanitaire, servant de directeur du groupement mondial en nutrition et en eau, en assainissement et en hygiène, de codirecteur en éducation avec l'Alliance internationale Save the Children, et de codirecteur des télécommunications dans des situations d'urgence avec le PAM et l'Office des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). L'UNICEF est également membre clef du module santé, l'institution de pointe pour la protection des enfants et, dans le groupement plus

⁶ On trouvera dans le répertoire de données qui accompagne le présent rapport les faits marquants des interventions effectuées en 2008, y compris les opérations réalisées au niveau des pays.

large de la protection, pour la violence contre l'un des sexes et il préside le groupe interdisciplinaire de référence psychosocial et de santé mentale. L'approche groupée a été nouvellement appliquée dans 11 pays au moins en 2008, portant le total à 30 depuis 2006. L'UNICEF a également été engagé dans un processus engagé en 2008 par OCHA pour renforcer la fonction et le rôle du coordonnateur humanitaire, notamment concernant le développement et le recrutement de compétences.

167. L'UNICEF a plaidé et agi en faveur de l'affectation de ressources humanitaires aux enfants touchés par les crises par sa participation à 13 opérations d'appel global et à 13 appels éclairs. Une assistance a également été fournie aux enfants dans les 39 pays dont il est fait état dans le rapport sur l'action humanitaire. La facilité de prêts du Fonds autorenouvelable interne pour les programmes d'urgence demeure le mécanisme de financement le plus rapide, le plus sûr et le plus souple dont dispose l'UNICEF et sert de passerelle vers d'autres mécanismes. En 2008, 83,3 millions de dollars de prêts de cette facilité ont été dégagés pour aider 38 interventions en faveur de pays. L'UNICEF a reçu en 2008 102,5 millions de dollars de dons du Fonds central d'intervention pour les urgences, à la fois pour des interventions rapides et des crises sous-financées. En outre, l'UNICEF a contribué au suivi de l'évaluation indépendante sur deux ans et à l'élaboration de conseils d'orientation sur le Fonds central d'intervention pour les urgences. Le nouveau cadre pour le partenariat entre les Nations Unies et la Banque mondiale pour les situations de crise et d'après crise simplifie les procédures de financement et formalise la communication à tous les niveaux et favorise une meilleure collaboration sur les évaluations, la planification et la diffusion du savoir d'après crise.

168. La planification de l'état de préparation et de l'intervention en cas d'urgence demeure une stratégie centrale pour faire en sorte que les membres du personnel soient prêts à mettre en œuvre les interventions de l'UNICEF dans toutes les crises humanitaires. Quatre-vingt-sept pour cent des bureaux de pays et quatre bureaux régionaux ont actualisé leur plan en 2008. Les membres du personnel de l'UNICEF ont également accru leur capacité d'action par la formation ou les simulations de crise dans certains des endroits le plus sujets aux catastrophes. La nouvelle simulation interinstitutions de situations d'urgence a été utilisée pour galvaniser les équipes humanitaires de pays et les partenaires nationaux. La formule de la planification de l'état de préparation et de l'intervention en cas d'urgence est en cours d'amélioration pour traduire une meilleure intégration de la planification humanitaire, pandémique et sécuritaire et de la poursuite de l'activité économique, le système en ligne Early Warning-Early Action de l'UNICEF traduisant mieux le soutien par secteur et par groupe disponible dans l'ensemble de l'organisation.

169. Pour faire en sorte que les opérations des bureaux puissent continuer en cas de crise, plus de 500 membres du personnel de l'UNICEF et de 8 autres institutions des Nations Unies ont renforcé les capacités d'action pour la poursuite de l'activité économique par une formation mondiale interinstitutions en association avec le PNUD et le PAM. À ce jour, 44 plans régionaux et nationaux pour la poursuite de l'activité économique ont été établis.

170. L'établissement d'une capacité nationale d'action humanitaire, tout au long des phases de préparation, d'intervention et de relèvement, est maintenant une grande préoccupation de l'UNICEF. Une étude initiale et une consultation mondiale ont réaffirmé les rapports qui existent entre une capacité nationale renforcée de

programmation par pays et la viabilité d'un soutien humanitaire et d'après crise, notamment par des efforts de réduction du risque.

171. Un effort pilote pour renforcer l'égalité des sexes dans les programmes d'intervention d'urgence a été engagé dans six pays. Il s'agit d'appliquer une politique attentive aux différences de sexe à certains programmes humanitaires, comme l'aménagement d'espaces accueillants pour les adolescentes à l'intérieur des camps pour personnes déplacées dans leur propre pays, et un système de distribution de suppléments de fer fondé sur les besoins de l'un ou l'autre sexe. Les leçons à tirer de cette initiative seront partagées en 2009 en vue d'une expansion possible.

172. Dans un contexte humanitaire qui change, l'UNICEF a engagé un processus à l'échelle de l'organisation pour réviser les engagements de base pour les enfants avec référence explicite : a) à une approche de la programmation axée sur les droits de l'homme; b) à un cadre humanitaire plus large couvrant l'état de préparation et le relèvement rapide; c) à l'attribution d'une place plus grande aux résultats et à l'analyse, y compris à l'établissement de repères de performance définis; d) à l'applicabilité à des situations humanitaires graves et chroniques; et e) aux responsabilités interinstitutions, comme l'approche groupée. La révision sera finalisée en 2009.

173. Il reste des défis à relever. L'« espace » humanitaire (le droit qu'ont les populations de recevoir protection et assistance et la capacité des acteurs humanitaires à fournir une aide et à militer pour une protection) a continué à rétrécir tout au long de l'année, tandis que le quasi-effacement de la ligne entre humanitaires et militaires a dans certains cas aggravé ce problème. Les bureaux extérieurs ont continué à être confrontés aux défis d'avoir à négocier avec des entités extérieures aux États pour assurer un accès aux enfants qui ont besoin d'assistance. Le droit à l'éducation a été menacé dans de nombreuses zones de conflit par des attaques contre les élèves, les enseignants et les écoles.

174. La réaction de l'UNICEF aux situations d'urgence majeure en 2008 a porté sur les situations d'urgence complexes et les catastrophes naturelles, avec assistance continue dans les crises chroniques. L'UNICEF a également répondu à l'augmentation mondiale des prix alimentaires en allouant 55 millions de dollars en financements additionnels puisés dans les ressources ordinaires à 60 pays à taux élevés d'insécurité nutritionnelle pour assurer un début de réponse immédiate. L'UNICEF a également travaillé comme membre de l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la crise de la sécurité alimentaire dans le monde.

II. Stratégies d'appui et stratégies intersectorielles du plan stratégique à moyen terme

A. Approche de la coopération fondée sur les droits de l'homme

175. En 2008, l'UNICEF a, par une approche de la coopération par les droits de l'homme, continué à mettre l'accent sur la création de capacités, sur des activités de promotion de politiques et sur l'établissement de partenariats pour les droits des enfants et des femmes. L'accent a également été mis sur la participation des enfants et des jeunes et sur l'insertion des enfants marginalisés, des groupes minoritaires et des enfants atteints d'invalidité.

176. La préoccupation majeure de l'UNICEF est de travailler à construire des approches de son travail sur la survie et le développement du jeune enfant fondées sur les droits de l'homme. Le domaine d'intervention n° 2 demeure l'un des domaines les plus forts à cet égard, faisant apparaître par exemple une amélioration notable dans la proportion de pays indiquant que leur politique d'éducation comprend des mesures pour réduire les disparités. Dans le même temps, dans le domaine d'intervention n° 3, les efforts se sont concentrés plus intensément sur la mise en place de capacités pour les droits des enfants et des femmes qui sont séropositifs.

177. Dans le domaine d'intervention n° 4, les activités ont continué à faire apparaître une incorporation plus forte et plus systématique de l'approche à base de droits, comme la mise en place de capacités de police, de justice et de protection sociale, dans le droit fil des normes de droits de l'homme. Dans le domaine d'intervention n° 5, où l'UNICEF est à son plus fort pour engager des initiatives de politiques d'amont, il semble que les bureaux arrivent relativement bien à définir leur contribution en utilisant la base normative de la Convention relative aux droits de l'enfant. Toutefois, la nécessité d'une plus grande assurance de qualité et de soutien est claire : les deux tiers seulement des bureaux de pays font savoir que l'analyse de situation actuelle des enfants et des femmes utilise un cadre de droits de l'homme.

178. L'UNICEF a tenu sa première réunion de toutes les régions avec le Comité sur les droits de l'enfant. La qualité du soutien à l'établissement, par les pays, de rapports au Comité demeure élevée (voir tableau 1). Le soutien de l'UNICEF à l'établissement, par les pays, de rapports sur les deux protocoles facultatifs relatifs à la Convention n'est pas encore aussi systématique. Les participants ont convenu d'accroître l'attention à la ratification des protocoles facultatifs et à l'établissement de rapports sur leur application.

179. Au niveau mondial, l'UNICEF a également fait avancer l'initiative de réforme législative, notamment par une grande conférence financée par la Commission européenne et par le lancement de directives à l'intention des partenaires dans ce domaine.

180. L'UNICEF a continué à jouer un rôle significatif dans les initiatives interinstitutions, par exemple en dirigeant le sous-groupe du Groupe de développement des Nations Unies sur l'inclusion de la question des sexes et des droits de l'homme dans la discussion sur l'efficacité de l'aide pour le Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide et en travaillant avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCR) et l'Université d'Oslo à l'étude des rapports entre les objectifs du Millénaire pour le développement et les droits de l'homme. L'UNICEF a également coorganisé avec le HCR une consultation d'experts sur l'intégration d'une attention aux droits de l'homme dans la réaction internationale à l'augmentation des prix alimentaires.

B. Prise en compte des différences entre les sexes et égalité

181. De gros efforts à l'échelle de l'organisation ont lieu suite à l'évaluation de l'application de la politique relative aux sexes à l'UNICEF.

182. D'après un examen des rapports de terrain, il n'y a eu qu'une légère amélioration dans le domaine d'intervention n° 1 concernant le recentrage de la question des sexes en 2008 par rapport à 2007. Par exemple, le pourcentage de pays indiquant l'existence d'une analyse attentive à la parité des sexes du secteur de l'eau et de l'assainissement dans le dernier cycle du programme a augmenté légèrement. Les exemples de bonne pratique comprennent le soutien de l'UNICEF à un meilleur accès à l'assainissement dans les écoles par l'aménagement de latrines séparées pour les garçons et pour les filles et des initiatives de communication pour renforcer les pratiques de soin des enfants et de recherche de la santé chez les femmes et les parents.

183. Le domaine d'intervention n° 2 a continué à faire apparaître de bons résultats dans le recentrage de la question des sexes, la proportion de pays faisant état de l'adoption de mesures spécifiques pour réduire les disparités entre sexes dans les plans nationaux du secteur de l'éducation passant de 55 % à 65 %. Toutefois, seulement 16 % de pays faisaient savoir qu'un audit sur la question avait été entrepris pour le secteur de l'éducation au cours des cinq dernières années.

184. Le domaine d'intervention n° 3 a fait apparaître de très légères améliorations, principalement dans l'examen de la dynamique du problème des sexes sur fond de féminisation de la pandémie de VIH/sida.

185. Il n'existe, sur la protection des enfants, de données ventilées selon le sexe que dans un nombre limité de pays. Toutefois, le pourcentage de programmes de pays qui ont entrepris, au cours du cycle actuel, une analyse de questions clefs de protection des enfants attentive à la parité des sexes est passé de 22 % en 2007 à 28 % en 2008.

186. Dans le domaine d'intervention n° 5, l'UNICEF a organisé un ensemble de discussions de type directif sur des questions de parité des sexes et soutenu l'intégration de ces questions dans les plans de développement national et les plans sectoriels, faisant de ce domaine un domaine de résultats relativement fort.

187. L'UNICEF joue un rôle central au niveau mondial dans l'aide aux efforts novateurs conjoints pour harmoniser et améliorer la présentation des rapports au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Il y a eu toutefois une légère diminution du nombre de bureaux à avoir soutenu la présentation de rapports nationaux au Comité. À titre de mesure pour y remédier, des directives détaillées ont été adressées aux bureaux de pays.

188. L'UNICEF a continué à jouer un rôle notable dans les initiatives interinstitutions, notamment en dirigeant un groupe interinstitutions dans la production d'un logiciel d'acquisition électronique du savoir sur la parité des sexes. L'UNICEF a facilité la planification de la campagne du Secrétaire général « Pour en finir avec la violence contre les femmes » et rédigé le canevas de ses résultats. Il a également beaucoup fait pour la révision de l'architecture de parité des sexes des Nations Unies.

189. L'évaluation de l'application de la politique des sexes de l'UNICEF a suscité un important mouvement en matière d'investissement et d'action. L'évaluation a montré qu'un faible nombre de bureaux de pays ont satisfait à l'exigence organisationnelle de faire qu'il y ait un examen de la question des sexes dans le cadre du cycle du programme (voir tableau 1). Toutefois, les indicateurs de recentrage de la question des sexes dans les divers secteurs ont fait apparaître des

tendances plus encourageantes. Un investissement de 4,25 millions de dollars, majoritairement consacré au soutien de plans régionaux d'action, de même que la création d'un groupe d'étude mondial sur la question des sexes et la révision de la politique de l'UNICEF à cet égard figurent au nombre des interventions dont on attend une amélioration des résultats en 2009 et au-delà.

C. Planification et gestion axées sur les résultats

190. En 2008, l'examen à mi-parcours du plan stratégique à moyen terme a encore affiné le cadre de résultats par domaine d'intervention et les indicateurs de performance clefs pour le reste de l'actuel plan. Le cadre de résultats révisé (E/ICEF/2008/19) comprend maintenant 109 indicateurs pour retracer les progrès accomplis par rapport aux 52 objectifs des cinq domaines d'intervention et 40 indicateurs de performance organisationnelle. L'UNICEF a continué à élaborer des systèmes pour suivre l'évolution de ces indicateurs aux niveaux national, régional et mondial. MTSPInfo, introduit en 2006 comme étant la base de données statutaire pour suivre la performance et les résultats pour les domaines d'intervention du plan, a été élargi encore : il a maintenant des données pour trois années consécutives pour fournir des tendances et une base pour certains des nouveaux résultats et indicateurs introduits en 2008. Le répertoire de données qui accompagne le rapport annuel du Directeur général est maintenant un produit habituel de cette base de données.

191. L'initiative d'amélioration organisationnelle sur la gestion de la performance a introduit le concept de plans fondés sur les résultats dans le système « One ERP » (Enterprise Resource Planning). Les futurs plans du programme seront attachés aux objectifs organisationnels du plan stratégique à moyen terme et renforceront ainsi la démarche de gestion fondée sur les résultats à tous les niveaux. Le cadre de résultats du plan et les résultats de gestion dans le budget d'appui biennal (E/ICEF/2008/AB/L.1) éclairent le cadre global pour l'initiative de performance organisationnelle.

192. Un examen externe des documents de programmes de pays présentés au Conseil d'administration en 2008 a permis de constater que les scores moyens pour l'intégration des principes de gestion à base de résultats dans les documents et les matrices de résultats qui les accompagnent étaient passés à 74 %, contre 66 % en 2007 (voir tableau 1). Dans 8 des 11 documents, les scores dépassaient 80 %.

D. Production et utilisation des connaissances, notamment des pratiques optimales et des enseignements tirés de l'expérience

193. Dans le cadre des efforts déployés pour faire de l'UNICEF un grand centre du savoir sur les droits et le développement des enfants, un nouveau site intranet, In Practice, a été lancé en 2008. Il expose les leçons d'innovation et les bonnes pratiques tirées des programmes de pays et des opérations et fournit des indications pour la mise en évidence de l'expérience fondée sur les pays. Des efforts sont faits aussi pour simplifier l'examen des rapports d'évaluation et pour faire en sorte que les résultats des évaluations soient mieux utilisés.

194. Une démarche dite « Communautés de pratique » a été également introduite en 2008 comme élément clef de la démarche de l'UNICEF en matière de gestion du savoir. Directives, outils de logiciels et programmes en collaboration ont été mis en place à titre pilote pour faciliter l'interaction entre membres des communautés et pour soutenir le travail en réseau et le partage de l'information. Une communauté pilote formée de près de 500 membres du personnel a été lancée sur la budgétisation sociale, de même qu'une seconde communauté, formée actuellement de 500 membres, qui s'occupe de la pauvreté et des disparités dont souffrent des enfants. Il est prévu d'en créer d'autres dans les domaines de la gestion du savoir, de l'évaluation et de l'éducation.

195. Des programmes de logiciels ont été réalisés pour une meilleure gestion électronique des documents, l'UNICEF étudiant aussi la possibilité de bibliothèques de documents accessibles à distance. Les efforts ont porté sur la mise en place d'intranets et d'internets locaux, la création de bibliothèques et autres types de centres de ressources, et sur une meilleure utilisation collégiale de l'informatique.

196. Un groupe de gestion du savoir en matière d'approvisionnement a été créé en 2008 et il s'est employé à mettre au point des outils pour le partage de l'information et du savoir en faveur de la communauté de l'approvisionnement. Cela comprend les communautés de pratique sur la chaîne de l'alimentation en produits nutritionnels, UniTrack, système de logiciel de magasinage pour bureaux de pays, et un forum de discussion communautaire sur la chaîne de l'approvisionnement. Un site appelé Innovate for Children aide à mettre en valeur l'expertise de l'UNICEF, ses réseaux et son expérience pour faciliter plus vite l'évaluation et la mise au point d'innovations en matière de produits pour les enfants.

E. Évaluation

197. La nouvelle politique d'évaluation de l'UNICEF, que le Conseil d'administration a approuvée en 2008, a fait l'objet d'une large diffusion et une directive exécutive a été émise pour fournir des conseils sur son application.

198. Un rapport détaillé sur la fonction d'évaluation et les grandes évaluations sera présenté à la seconde session ordinaire du Conseil d'administration de 2009 en septembre. Ce rapport appelle l'attention sur plusieurs réalisations clefs de l'année écoulée :

a) Une évaluation de l'enquête du type enquête groupée à indicateurs multiples a permis de conclure que ces enquêtes remplissent des fonctions stratégiques essentielles pour l'UNICEF et autres parties prenantes et qu'elles méritent d'autres investissements. L'évaluation a trouvé que leur orientation technique est excellente, mais il existe des problèmes d'assurance de la qualité au niveau des pays;

b) Le bureau de l'évaluation a dirigé l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation en temps réel pour la communauté humanitaire;

c) L'évaluation finale de l'intervention de l'UNICEF à propos du tsunami qui a frappé l'Indonésie, le Sri Lanka et les Maldives en 2004 est en cours; on examine l'impact de l'intervention et on tire les leçons pour la programmation de la transition et du relèvement;

d) L'UNICEF a travaillé en étroite collaboration avec d'autres membres du Groupe de l'évaluation des Nations Unies à la réalisation d'une étude de l'évaluabilité des projets pilotes Delivering as One dans huit pays. Cet effort informera sur l'application des projets pilotes et contribuera à améliorer la cohésion des Nations Unies au niveau des pays;

e) Un examen des partenariats de l'UNICEF avec des sociétés et une évaluation de son engagement dans Global Programme Partnerships a contribué à l'élaboration de politiques dans ce domaine;

f) Des évaluations de performance des programmes, qui examinent la performance stratégique de l'UNICEF au niveau des pays, ont été réalisées dans quatre pays pilotes.

F. Un partenariat pour le partage du succès⁷

199. En 2008, l'UNICEF, le FNUAP, l'OMS et la Banque mondiale ont fait paraître une déclaration commune sur l'accélération des efforts pour améliorer la santé de la mère et du nouveau-né et ils ont convenu de renforcer les efforts de collaboration dans 25 pays prioritaires. Le partenariat REACH (Renforcement des efforts contre la faim des enfants), qui comprend l'OMS, l'UNICEF, le PAM et la FAO, a aidé des pays clefs à mieux coordonner et à accélérer les programmes de nutrition. L'UNICEF et V-Day se sont associés pour permettre aux femmes de la République démocratique du Congo qui ont survécu de s'organiser contre la violence sexuelle dans le cadre d'une campagne commune organisée sur le thème « Cessez de violer notre plus grande ressource : Pouvoir aux femmes et aux filles de la République démocratique du Congo ».

200. L'UNICEF est membre des conseils/structures de gouvernance et joue un rôle de premier plan dans plusieurs autres forums, à savoir le Partenariat international pour la santé, Halte au paludisme, GAVI (Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation), Compte à rebours 2015, Comité permanent sur la nutrition, Initiative micronutriments, GAIN (Alliance mondiale pour une meilleure nutrition), Réseau rural d'approvisionnement en eau, Programme conjoint OMS/UNICEF de surveillance et Partenariat public-privé pour le lavage des mains avec du savon.

201. En 2008, l'Éthiopie et le Mozambique ont signé un accord de pays conformément à des directives du Partenariat international pour la santé. Sept pays d'Afrique reçoivent une aide dans le cadre de l'Initiative catalytique pour promouvoir une application à base de résultats du programme de survie et de développement accéléré de l'enfant, appuyé par un cadre global de suivi et d'évaluation en temps réel.

202. Par son rôle clef dans la coprésidence du Groupe de travail sur l'harmonisation de l'initiative Halte au paludisme, l'UNICEF a contribué à accroître les taux de succès des propositions adressées au Fonds mondial, qui sont passés d'environ 20 % à plus de 70 %. Ces efforts ont contribué à apporter des ressources additionnelles à la lutte contre le paludisme (2,3 milliards de dollars pour 14 pays en 2008).

⁷ Cette section complète le rapport annuel à l'ECOSOC (E/ICEF/2009/3), qui parle, notamment, du rôle et du fonctionnement de la coopération du système des Nations Unies au développement.

203. L'UNICEF a joué un rôle actif comme président des équipes spéciales de l'Alliance GAVI sur le financement des systèmes de santé et le financement et la viabilité des activités d'immunisation. Trente-deux pays ont reçu une substantielle aide financière pour tenter de remédier aux goulets d'étranglement par le guichet Renforcement des systèmes de santé de l'Alliance GAVI et 31 pays ont initié des arrangements de cofinancement avec l'Alliance pour la fourniture de nouveaux vaccins et la sécurité des injections.

204. Le Fonds PNUD-Gouvernement espagnol pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a offert à l'UNICEF la possibilité de travailler à des programmes communs avec plus d'une douzaine d'institutions des Nations Unies, abordant une gamme de questions telles que le problème des sexes, la nutrition, la migration et WASH ainsi que le changement climatique.

205. L'engagement de l'UNICEF et le rôle éminent qu'il joue dans des partenariats stratégiques en matière d'éducation contribuent à la dynamisation et à l'accentuation de son soutien à la réforme des politiques, à la transposition de ses activités à une plus grande échelle et au soutien technique aux pays. Le partenariat consultatif avec UNGEI (Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles africaines) demeure le principal pilier, permettant à l'UNICEF de travailler avec le Comité consultatif mondial et l'ensemble plus large des membres d'UNGEI à influencer sur l'introduction de changements dans d'autres grands partenariats touchant les questions de parité des sexes et les disparités. Il reste toutefois des faiblesses dans la traduction des stratégies en action au niveau des pays.

206. L'UNICEF et la Banque mondiale ont conclu un accord global qui permettra aux partenaires nationaux d'utiliser les services de passation des marchés de l'UNICEF pour des programmes de santé financés par la Banque mondiale. Onze institutions des Nations Unies, dont l'UNICEF, ont conclu un accord sur les principes fiduciaires qui permettra de recevoir et d'administrer des fonds en provenance des fonds fiduciaires de la Banque et renforcera l'efficacité des interventions de crise et d'après crise.

207. En 2008, l'UNICEF a participé à 284 programmes conjoints des Nations Unies dans 59 pays. Si le nombre de pays impliqués dans ces programmes est demeuré le même qu'en 2007, le nombre de programmes conjoints a plus que doublé, par rapport aux 121 signalés pour 2007. Le montant estimatif total des dépenses de l'UNICEF pour ces programmes est passé de 134,3 millions de dollars en 2007 à 287,3 millions en 2008 (voir tableau 1).

G. Communication pour le développement

208. Dans l'examen à mi-parcours du plan stratégique à moyen terme, l'élément Communication pour le développement a été mis en évidence comme stratégie intersectorielle majeure pour tous les domaines d'intervention du plan. En 2008, Communication pour le développement a été repositionné comme domaine central de pratique pour l'organisation.

209. L'approche survie et développement accéléré de l'enfant a mobilisé des équipes multidisciplinaires de Communication pour le développement dans la promotion de comportements cruciaux au niveau des ménages dans le but de réduire la morbidité et la mortalité infantiles et maternelles. Des partenaires en poste dans

des pays d'Afrique et d'Asie travaillent à l'élaboration de stratégies de communication visant à promouvoir ce lot d'interventions avec les dispensateurs de soins et les communautés.

210. L'UNICEF a continué aussi à exercer une direction mondiale sur la communication concernant la pandémie de grippe aviaire, notamment en protégeant les communautés et les familles vulnérables.

211. Un examen des initiatives de Communication pour le développement entrepris en 2008 a permis de dégager d'importantes leçons. Cela comprend l'importance capitale d'une planification fondée sur des faits, la participation des communautés, la collecte de données et des activités de recherche « au raz des pâquerettes » pour déterminer les obstacles socioéconomiques et culturels et pour identifier les moteurs de changement et la nécessité de mobiliser des réseaux sociaux et des groupes influents pour réaliser un changement à grande échelle soutenu.

212. Il est pourvu aux activités de recherche, de vérification et d'évaluation, qui sont les domaines les plus faibles pour Communication pour le développement, par de la formation, par des directives et par des outils. Les arrangements de partenariat montrent qu'ils sont capables de renforcer les moyens d'action, de favoriser la diffusion du savoir et la gestion des connaissances ainsi que de transposer à une plus grande échelle les activités dans les programmes et d'un programme à l'autre. Une capacité particulière et un financement suffisant sont indispensables pour atteindre les résultats clefs du plan stratégique à moyen terme, mais il reste des lacunes.

III. Résultats de l'UNICEF

213. Les initiatives engagées en 2008 dans le cadre de l'opération d'amélioration organisationnelle comprennent ce qui suit :

- a) Consolidation d'un système de responsabilisation avec mise en place d'un cadre de responsabilisation et de supervision à tous les niveaux de l'organisation;
- b) Mise en place d'un cadre pour la gestion des risques des entreprises afin de donner aux dirigeants et au personnel le pouvoir de prendre des décisions en pleine conscience du risque dans l'exercice de leurs obligations;
- c) Révision des politiques et pratiques de programmation pour rendre les programmes de l'UNICEF plus dynamiques, plus stratégiques et plus attentifs aux droits et aux besoins prioritaires des enfants dans les situations de développement national;
- d) Renforcement des outils de gestion de la performance de l'organisation, des mécanismes et des indicateurs de performance clefs pour apprécier, mesurer et évaluer l'efficacité et les résultats des programmes à tous les niveaux;
- e) Lancement de stratégies et d'instruments de recrutement d'un personnel nouveau, gestion des performances individuelles et mise en place de capacités de reconnaissance du nouveau talent et de renforcement des ressources humaines dans l'ensemble de l'organisation;
- f) Développement d'une stratégie de gestion des connaissances et de la matière des programmes en mettant l'accent sur les systèmes et les outils qui

exploiteront au maximum les ressources en savoir et qui contribueront à positionner l'UNICEF comme leader du savoir mondial sur les enfants;

g) Renforcement des systèmes de communication interne en vue d'une meilleure communication avec et entre membres du personnel pour promouvoir une compréhension partagée des perspectives de l'organisation et de la détermination du personnel à obtenir des résultats pour les enfants;

h) Formulation d'une stratégie mondiale de relations et de partenariats pour renforcer la capacité de l'UNICEF à engager et à démultiplier ces interactions afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les enfants;

i) Amélioration des méthodes opérationnelles pour rationaliser et simplifier la façon dont l'UNICEF travaille;

j) Conception et mise en œuvre d'un système d'application du logiciel « Une seule planification des ressources de l'entreprise » (One ERP) pour fournir à l'UNICEF une plate-forme à l'échelle de l'organisation pour gérer ses opérations commerciales;

k) Élaboration de politiques et de procédures nécessaires pour adopter les Normes de comptabilité du secteur public international.

214. Chaque initiative a mis en place une équipe d'exécution, comprenant des membres du personnel, pour superviser les progrès et assurer la réalisation des objectifs. Certaines ont employé des consultants externes pour fournir des compétences techniques et une connaissance industrielle des bonnes pratiques. Le site Web Improve 360° sur l'intranet de l'UNICEF sert de ressource d'information pour tout le personnel sur les initiatives.

215. Les initiatives ont beaucoup fait pour affiner l'orientation stratégique de l'UNICEF : a) le travail sur le système de responsabilisation a progressé; b) une note de concept sur la stratégie de partenariat mondial de l'organisation a été présentée au Conseil d'administration, suivie par la présentation d'un cadre stratégique pour les partenariats et les rapports de collaboration (E/ICEF/2009/10) avec pour corollaire un document de mappage (E/ICEF/2009/11); c) un travail concret est en cours pour fournir des directives sur la programmation dans différentes situations impliquant des pays et sur la simplification de la structure et du processus de planification des programmes; d) la capacité de gestion des connaissances a été renforcée, comme on l'a indiqué plus haut; e) la gestion de la performance de l'organisation a été renforcée par la définition d'un ensemble d'indicateurs qui seront normalisés pour être utilisés à tous les niveaux de l'organisation; f) un cadre de gestion du risque, basé sur le profil risque de l'organisation, a été déployé avec boîte à outils à l'intention de tous les bureaux de l'UNICEF; g) un plan détaillé a été établi et une équipe dévouée a été mise sur pied pour réaliser la conception et l'application du système de planification unique des ressources des entreprises de l'UNICEF, y compris l'amélioration des méthodes commerciales correspondantes et les composantes de l'adhésion aux Normes de comptabilité du secteur public international; h) des outils et des mécanismes ont été renforcés pour mieux gérer et développer le talent et l'art de diriger, notamment par l'expansion de l'initiative relative à l'art de la direction et au développement pour professionnels de niveau intermédiaire, par le lancement de l'initiative relative au nouveau talent et aux promesses de talent à l'intention du personnel débutant et par le Centre d'évaluation et de développement de la gestion pour personnel de

direction; i) les communications internes ont été améliorées dans l'ensemble de l'organisation par la mise au point d'outils de messagerie ciblés et l'amélioration de l'intranet de l'UNICEF.

216. Le bureau de gestion du changement a également coordonné la première enquête mondiale de l'UNICEF sur le personnel. Avec une participation de plus de 50 %, l'enquête a permis de constater que les membres du personnel sont fiers de travailler pour l'UNICEF et qu'ils le font de tout cœur; les objectifs sont clairement définis et communiqués à l'intérieur de l'organisation et les membres du personnel comprennent bien ce qui est attendu d'eux. Ceux qui ont répondu à l'enquête ont dit qu'ils aiment travailler dans un environnement collégial générateur d'un travail de qualité, de tolérance et de respect. Ils ont également indiqué plusieurs domaines où des améliorations sont possibles, notamment les suivants : dans les bureaux, une discussion ouverte entre la direction et le personnel sur des questions liées à l'emploi; la gestion des différends et des griefs; l'efficacité des bureaux. En outre, des préoccupations ont été exprimées quant à l'équilibre travail-vie et les possibilités de carrière.

217. Le Directeur général et l'association du personnel ont communiqué les résultats de l'enquête à l'ensemble du personnel et tous les bureaux ont tenu des réunions pour répondre aux préoccupations du personnel. Un dispositif de rétro-information a été créé pour permettre au personnel de faire des observations et d'indiquer ce que pourraient être les prochaines étapes. Les mesures consécutives prises à ce jour comprennent la création d'équipes de bureau chargées d'améliorer certains domaines et l'intégration des recommandations de suivi dans les plans annuels de gestion des bureaux. Le travail de suivi a pu compter sur le soutien et l'engagement des associations du personnel à tous les niveaux de l'organisation.

218. Les initiatives d'amélioration de l'organisation continueront, remaniant les politiques, les pratiques et les méthodes afin de mieux appuyer l'obtention de résultats pour les enfants. Les améliorations de l'organisation contribueront aussi à répondre à beaucoup des préoccupations exprimées dans l'enquête sur le personnel.

Tableau 1
Indicateurs clés de résultats relatifs à la gestion des programmes

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	<i>Objectif du plan stratégique à moyen terme pour 2011</i>
Supervision du programme					
Pourcentage des bureaux de pays disposant d'un plan de préparation aux situations d'urgence et d'intervention mis à jour tous les ans	87 %	88 %	88 %	87 %	100 % (2009)
Pourcentage des nouveaux descriptifs de programmes de pays mentionnant les observations du Comité des droits de l'enfant et/ou du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes	89 %	91 %	93 %	100 %	100 % (2009)
Pourcentage des nouveaux descriptifs de programmes de pays approuvés par le Conseil d'administration qui répondent aux normes de l'organisation concernant l'application d'une démarche fondée sur les droits de l'homme	n.c.	n.c.	73 %	80 %	75 %

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	<i>Objectif du plan stratégique à moyen terme pour 2011</i>
Pourcentage des nouveaux descriptifs de programmes de pays approuvés par le Conseil d'administration qui répondent aux normes de l'organisation concernant la prise en compte des différences entre les sexes	n.c.	n.c.	45 %	44 %	75 %
Pourcentage des programmes de pays ayant fait l'objet d'un examen et d'une autoévaluation du point de vue de l'égalité des sexes	13 %	23 %	26 %	30 %	70 %
Pourcentage des programmes de pays approuvés par le Conseil d'administration qui répondent aux normes concernant la gestion axée sur les résultats	n.c.	n.c.	66 %	74 %	90 %
Pourcentage des programmes de pays qui comprennent une stratégie clairement articulée concernant l'emploi de Communication pour le développement avec accent sur le changement comportemental et social pour obtenir des résultats pour la gestion du savoir sur les enfants	n.c.	n.c.	n.c.	53 %	100 %
i) Nombre de leçons apprises et validées	42	31	45	n.c.	100 (2009)
ii) Nombre de « communautés de pratique » créées selon des directives établies	s.o.	s.o.	s.o.	3	
Bureaux de pays faisant état d'exemples documentés d'appui de l'UNICEF à la coopération Sud-Sud	s.o.	s.o.	s.o.	83	
Nombre de pays utilisant les services de passation des marchés de l'UNICEF pour acheter des fournitures pour les enfants et leur famille	s.o.	s.o.	100	102	
Financement du programme – pourcentage de rapports de donateurs présentés à temps	71 %	74 %	75 %	83 %	85 %
Pourcentage du revenu total qui est un financement thématique	21 %	11 %	9,7 %	10,1 %	15 %
Cohérence de l'ONU					
Pourcentage de descriptifs de programmes de pays à matrices de résultats alignés sur la matrice de résultats du PNUAD	n.c.	n.c.	74 %	76 %	
Nombre de membres du personnel de l'UNICEF servant de coordonnateur résident	n.c.	n.c.	n.c.	12	
Pourcentage de fonds du programme dépensé en plans de travail annuels qui sont conjointement financés par au moins une autre institution des Nations Unies	n.c.	3,3 %	5,3 %	10,2 %	À déterminer
Évaluation					
Pourcentage d'évaluations de programmes jugées satisfaisantes ou mieux sur la base des normes des Nations Unies ^a	78 %	84 %	96 %	n.c.	90 %
Pourcentage d'évaluations ayant suscité une réaction de la direction ^b	79 %	90 %	80 %	86 %	100 %

Abréviations : n.c. = non connu.

^a Les données comprennent les ajustements opérés pour tenir compte d'évaluations qui ont été reçues dans la dernière partie de 2007. Les données pour 2008 seront disponibles en juin 2009.

^b Cela comprend les évaluations du plan stratégique à moyen terme, les évaluations dirigées par le Bureau de l'évaluation et d'autres évaluations d'entreprises; mises à jour pour précédentes années.

219. Comme le montre le tableau 1, des améliorations ont été enregistrées dans presque tous les indicateurs clefs pour la gestion du programme, sauf ceux qui concernent l'application de la question des sexes dans les nouveaux documents de programmes de pays, qui ont enregistré une légère baisse.

220. Dans le même temps, le tableau ci-dessous fait apparaître des tendances positives dans presque tous les indicateurs de performance de gestion des opérations clefs du plan stratégique à moyen terme, sauf pour le recrutement.

221. L'UNICEF a continué à participer activement aux initiatives de gestion financière à l'échelle du système. Le travail sur un projet d'ensemble de règles et dispositions financières s'est poursuivi tout au long de 2008 et l'UNICEF a continué à travailler avec le PNUD et le FNUAP à l'harmonisation des approches de budgétisation à base de résultats. Des progrès notables ont été faits dans l'application des Normes de comptabilité du secteur public international. Une analyse des principaux domaines d'intervention de ces normes sur les pratiques commerciales de l'UNICEF a été réalisée et un travail d'élaboration des orientations est en cours.

222. La capacité d'approvisionnement de l'UNICEF a continué à augmenter, en termes à la fois de valeur et de quantité. La valeur globale totale des marchandises achetées en 2008 a été de 1 milliard 460 millions de dollars. L'UNICEF a assuré des services de passation des marchés à 102 gouvernements, notamment à l'aide de fonds provenant d'un certain nombre de partenariats mondiaux, dont Alliance GAVI, le Fonds mondial, UNITAID (Facilité internationale d'achat de médicaments) et la Banque mondiale, ce qui s'est traduit par la livraison aux pays de fournitures sanitaires d'une valeur de 661 millions de dollars. Trente autres pays ont reçu une aide pour des activités de construction locale, principalement d'écoles accueillantes pour les enfants, d'une valeur supérieure à 208 millions de dollars.

223. Le travail que l'UNICEF a fait avec ses partenaires pour promouvoir des marchés de fournitures stratégiques clefs essentielles pour les enfants a eu pour résultats un plus grand accès aux fournitures, une amélioration de la qualité ou une réduction des prix. Les résultats comprenaient une augmentation de la capacité globale d'approvisionnement en moustiquaires traitées aux insecticides qui durent longtemps, une réduction de 20 % du prix du vaccin pentavalent depuis 2004 et un audit international pour cinq nouveaux fabricants d'aliments thérapeutiques d'emploi facile. En outre, un kit de développement précoce de l'enfant a été mis au point pour être utilisé dans les situations d'urgence.

224. Une plus forte focalisation, par les gouvernements et l'UNICEF, sur les capacités de la chaîne de l'approvisionnement dans les pays a contribué aussi à accroître la disponibilité de produits essentiels. L'introduction du logiciel de magasinage UniTrack, outil mis au point par l'UNICEF dans 14 pays, a également été un pas important vers l'amélioration de la gestion des entrepôts sur le terrain.

225. Le Bureau de la déontologie a été établi en décembre 2007 avec pour mandat de faire prendre davantage conscience à la direction et au personnel des normes de l'UNICEF sur un comportement moral, de fournir des conseils pour la prévention des conflits d'intérêt et pour prendre des mesures de nature à promouvoir un cadre de travail caractérisé par de haute normes morales et en parfaite adéquation avec les règles et les instructions administratives.

226. Au cours de l'année, le Bureau de la déontologie a élaboré une stratégie de la formation, comprenant une formation en ligne pour atteindre tout le personnel de l'UNICEF. Des conseils sur les éventuels conflits d'intérêt ont été fournis au personnel de terrain et du siège. Le programme de divulgation financière a été amélioré et renforcé.

227. Des huit plaintes liées à de la rétorsion qui ont été reçues durant l'année, trois ont été étudiées en profondeur et aucune n'a été jugée répondre au test d'affaire de rétorsion *prima facie*. Les autres affaires ont été renvoyées devant d'autres systèmes informels de résolution des différends en consultation avec les membres du personnel en question. Aucune des affaires n'a été poursuivie au point d'atteindre le Bureau de la déontologie, lequel, en tant que membre du Comité de la déontologie des Nations Unies, contribue, tout en en bénéficiant, au code de la déontologie à l'échelle du système et à l'harmonisation des normes et principes de déontologie entre membres du Comité.

228. S'il y a eu un nombre record de 800 postes pourvus en 2008, les délais de recrutement demeurent préoccupants. La proportion des recrutements pour postes ordinaires réalisée dans les 90 jours est tombée de 33 % en 2007 à 25 % en 2008. Étant donné qu'un certain nombre de postes sont créés sur la base d'annonces de contributions reçues, une des grandes difficultés a été la lenteur du financement des postes, ce qui a retardé les nominations de candidats choisis et nécessité d'engager du personnel temporaire dans de nombreux cas. Pour faire en sorte que l'UNICEF attire les meilleurs candidats, de gros efforts ont été faits en annonces stratégiques, y compris pour des candidats de l'extérieur. Les efforts supplémentaires que cela a demandé ont ajouté aux délais de recrutement. La première promotion de 12 candidats a été choisie dans le cadre de l'initiative sur les nouveaux talents et les talents prometteurs, dont neuf ont pris leurs fonctions sur le terrain. L'UNICEF examine l'indicateur de performance clef du MTSP concernant les délais de recrutement pour s'assurer que les calendriers sont réalistes et ne compromettent pas la qualité des candidats.

229. En ce qui concerne la capacité d'intervention accrue dans des situations d'urgence, le redéploiement interne de personnel, le recrutement externe de consultants et les arrangements d'attente avec des partenaires ont continué à être efficaces. En 2008, 268 membres du personnel ont été déployés dans 40 pays, contre 150 dans 56 pays en 2007.

230. Les dépenses estimatives d'augmentation du savoir et de développement du personnel sont passées de 7,3 millions de dollars en 2007 à 7,7 millions en 2008. Bien que l'objectif de pourcentage des dépenses n'ait pas été atteint, les objectifs de l'UNICEF pour l'augmentation du savoir du personnel ont largement été dépassés dans les programmes d'acquisition de savoir de base, d'excellence des programmes et d'apprentissage de l'art de la direction et de la gestion. L'initiative de développement de l'aptitude à diriger, visant à créer une réserve interne de cadres intermédiaires de gestion à fort potentiel, progresse de manière satisfaisante et couvre toutes les régions. Le centre pour l'évaluation et le développement de l'aptitude à la direction a été lancé et l'évaluation de la première promotion de 32 a donné de bons résultats. L'apprentissage stratégique a consisté à donner au personnel la possibilité de travailler « en amont », notamment sur la politique et le financement de l'éducation et de la santé ainsi que sur la protection sociale et les politiques budgétaires. Le développement de capacités concernant l'état de

préparation aux situations d'urgence et l'intervention a également reçu une haute priorité.

231. En 2008, la fonction de la technologie de la communication de l'information au niveau mondial a été réalignée pour assurer une réponse plus prompte aux besoins stratégiques de l'UNICEF et aux changements rapides de l'environnement opérationnel. L'une des principales décisions d'investissement qui a été faite a été l'application d'un système global de planification unique des ressources des entreprises pour réduire l'empreinte de la technologie et intégrer les systèmes. La plus grande partie du travail préparatoire a été achevée à temps. Les activités comprennent des projets à exécuter préalablement comme le reclassement technique à SAP 6.0 et le passage à SAP-HR (human resources) pour des organisations sans but lucratif. La nouvelle version de SAP jette les bases de la mise en place de la planification unique des ressources des entreprises.

232. Dans un effort pour rationaliser les coûts de communication et améliorer les moyens d'action sur le terrain, l'UNICEF est, en janvier 2008, devenu partie au contrat VSAT (système satellite) à l'échelle des Nations Unies et fait passer 93 sites de bureaux au nouveau fournisseur. Un examen préliminaire fait apparaître une amélioration considérable de la qualité par rapport au précédent système.

233. L'UNICEF assure des services de télécommunications de base dans les situations d'urgence selon les normes fixées dans les engagements de base pour les enfants. La plupart des usagers se sont dits très satisfaits de ces services.

Tableau 2
Indicateurs clés de performance de gestion des opérations

<i>Indicateur</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2008</i>	<i>Objectif du MTSP pour 2011</i>
Finances					
Coûts de soutien à la gestion/administration du programme imputés au total des ressources ordinaires et autres ressources	15,3 %	14,3 %	14,1 %	13,3 %	17,5 % (2009)
Pourcentage de ressources ordinaires allouées au programme dépensé à la fin de l'année	93 %	93 %	97 %	93 %	95 % (2009)
Pourcentage de transferts directs d'espèces aux partenaires nationaux non remboursés dans les neuf mois	3 %	2 %	1 %	0,9 %	5 % (2009)
Pratique de gestion de risque					
Pourcentage d'observations d'audit achevées au 1 ^{er} juillet de l'année suivante	66 %	65 %	56 %	73 %	90 %
Observation générale des normes de l'Institut des vérificateurs internes des comptes sur la base d'examens indépendants périodiques de la qualité de la fonction de vérification interne des comptes			Partielle	Observation générale ^a	Observation générale (2009)
Pourcentage de plaintes instruites et classées dans les six mois	n.c.	n.c.	n.c.	44 %	100 %
Nombre de bureaux/divisions à recommandations d'audit non observées pendant plus de 18 mois	n.c.	12	3	5	

Indicateur	2005	2006	2007	2008	Objectif du MTSP pour 2011
Approvisionnement					
Valeur des services d'achats des pays (millions de dollars des États-Unis)	413	577	673	680	500
Nombre de pays du programme dans lesquels l'UNICEF aide les gouvernements à établir un plan pour remédier aux pénuries de produits essentiels (y compris pourcentage de pays les moins avancés, ou PMA)	15	23	21	25	38 (75 % de PMA)
Nombre de pays à programme à évaluation de la capacité logistique actualisée	n.c.	n.c.	n.c.	23	40 (80 % de PMA)
Pourcentage de commandes livrées au port d'entrée aux dates d'arrivée convenues	64 %	57 % ^b	71 %	70 %	95 %
Pourcentage de commandes urgentes livrées dans les 48 heures suivant l'émission de l'ordre de vente	85 %	86 %	86 %	94 %	95 %
Ressources humaines					
Pourcentage d'opérations de recrutement effectuées en l'espace de 90 jours pour les postes de cadres internationaux ^c	17 %	44 %	33 %	25 %	75 %
Pourcentage de demandes de soutien de capacité d'effort supplémentaire satisfaites dans les 56 jours	n.c.	n.c.	65 %	74 %	80 %
Pourcentage de personnel se disant satisfait du cadre de travail de l'UNICEF, d'après l'enquête mondiale sur le personnel	Pas d'enquête			75 %	80 %
Pourcentage de rapports d'évaluation de performance signés par les trois parties pour fin février de l'année suivante	n.c.	51 %	62 %	62 %	90 %
Pourcentage du total des coûts de personnel (budget d'appui et ressources ordinaires) dépensé en acquisition du savoir et en développement du personnel	1,4 %	1,4 %	1,7 %	1,6 %	3 %
Pourcentage de personnel ayant passé plus de 10 jours à apprendre	36 %	34 %	33 %	38 % ^d	64 %
Nombre de membres du personnel ayant mené à bien leur programme d'acquisition de savoir aux niveaux suivants :					
– De base	n.c.	6 409	2 310	2 197	400/an
– Excellence des programmes		653	670	677	300/an
– Direction et gestion		52	31	161	150/an
Pourcentage mondial de femmes aux niveaux P/L-5 et au-dessus	36 %	38 %	40 %	42 %	50 %
Technologie de l'information et de la communication					
Pourcentage d'augmentation de productivité du personnel de l'UNICEF dû à l'utilisation du système moderne de gestion des entreprises					Augmentation 10 %

<i>Indicateur</i>	2005	2006	2007	2008	<i>Objectif du MTSP pour 2011</i>
Pourcentage de situations d'urgence dans lesquelles des services de technologie de l'information sont assurés conformément aux normes établies dans le projet de révision des engagements de base pour les enfants				100 %	85 %
Pourcentage des objectifs de l'accord sur les niveaux des services atteints ou dépassés					90 %

^a D'après l'Institut des auditeurs internes en 2008, le bureau de la vérification interne des comptes de l'UNICEF répond aux normes les plus élevées. Il y a donc eu observation générale en 2008.

^b Les paramètres utilisés pour le calcul ont été resserrés en 2006 pour écarter une « période de grâce » de deux semaines, d'où la baisse apparente.

^c Postes pour durée déterminée uniquement; ne rend pas compte de la capacité d'intervention accélérée de l'UNICEF pour répondre aux situations d'urgence.

^d Estimation préliminaire, à valider.

IV. Revenu, dépenses et mobilisation de ressources⁸

Revenu

234. Le revenu total de l'UNICEF a augmenté de 13 %, passant de 3 milliards 13 millions de dollars en 2007 à 3 milliards 390 millions en 2008, et il a dépassé de 299 millions le plan financier pour 2008. Ceci est imputable à une augmentation des contributions à d'autres ressources, tant ordinaires que d'urgence, le total des ressources ordinaires baissant légèrement.

Tableau 3

Revenu de l'UNICEF par type de ressources et par source pour 2007 et 2008

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Source de revenus</i>	2008 <i>Effectif</i>	2007 <i>Effectif</i>	2008 <i>Prévu</i>	<i>Par rapport à 2007</i>		<i>Par rapport au plan</i>	
Ressources ordinaires							
Gouvernements (brut)*	616	538	609	78	14 %	7	1 %
Secteur privé	361	392	395	(31)	(8 %)	(34)	(9 %)
Divers	108	176	132	(68)	(38 %)	(24)	(18 %)
Total ressources ordinaires	1 085	1 106	1 136	(21)	(2 %)	(51)	(5 %)
	32 %	37 %					

⁸ Les chiffres des tableaux et des graphiques peuvent différer légèrement de ceux du texte parce qu'ils ont été arrondis.

<i>Source de revenus</i>	<i>2008 Effectif</i>	<i>2007 Effectif</i>	<i>2008 Prévu</i>	<i>Par rapport à 2007</i>		<i>Par rapport au plan</i>	
Autres ressources – ordinaires							
Gouvernements	966	905	893	61	7 %	73	8 %
Secteur privé	513	415	348	98	24 %	165	48 %
Arrangements interorganisationnels	91	59	56	32	54 %	35	62 %
Total partiel	1 570	1 379	1 297	191	14 %	273	21 %
Autres ressources – pour situation d'urgence							
Gouvernements	458	292	339	166	57 %	119	35 %
Secteur privé	112	61	141	51	84 %	(29)	(20 %)
Arrangements interorganisationnels	165	175	178	(10)	(6 %)	(13)	(7 %)
Total partiel	735	528	658	207	39 %	77	12 %
Total – ressources diverses	2 305	1 907	1 955	398	21 %	350	18 %
	68 %	63 %					
Total	3 390	3 013	3 091	377	13 %	299	10 %
	100 %	100%					

* Le revenu en ressources ordinaires brutes fourni par les gouvernements comprend les transferts au budget d'appui des impôts sur le revenu payés par l'UNICEF au nom des citoyens d'un pays qui contribue aux ressources ordinaires de l'UNICEF.

Tableau 4
Revenu de l'UNICEF, par source, pour 2007 et 2008

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Source de revenus</i>	<i>2008 Effectif</i>	<i>2007 Effectif</i>	<i>2008 Prévu</i>	<i>Par rapport à 2007</i>		<i>Par rapport au plan</i>	
Gouvernements	2 040	1 735	1 841	305	18 %	199	11 %
Secteur privé/hors gouvernements	986	868	884	118	14 %	102	12 %
Arrangements interorganisationnels	256	234	234	22	9 %	22	9 %
Divers	108	176	132	(68)	(38 %)	(24)	(18 %)
Total	3 390	3 013	3 091	377	13 %	299	10 %

235. Par rapport à 2007, le revenu total rapporté aux ressources ordinaires a baissé de 2 %, revenant à 1 milliard 85 millions de dollars en 2008, et il a été inférieur de 52 millions au plan pour 2008, soit de 5 %. Les ressources ordinaires fournies par les gouvernements ont augmenté de 78 millions de dollars tandis que les ressources ordinaires en provenance du secteur privé ont diminué de 31 millions et celles en provenance d'autres sources de 68 millions. Les contributions à autres ressources ont augmenté de 21 %, passant à 2 milliard 305 millions de dollars, et elles ont dépassé le plan de 350 millions, soit 18 %.

236. De ce fait, les ressources ordinaires ont représenté 32 % du revenu total de l'UNICEF en 2008, baisse significative par rapport aux 37 % de 2007.

237. Les revenus divers pour 2008 se sont élevés à 108 millions de dollars, montant généré en grande partie par le revenu de l'intérêt. Malgré la crise des marchés financiers mondiaux, l'UNICEF a pu protéger son portefeuille d'investissement et obtenir un bon rendement.

238. Les recettes de 742 millions de dollars et les décaissements de 802 millions ont été administrés et comptabilisés en 2008 au titre de divers fonds d'affectation spéciale, y compris les services de passation des marchés.

Dépenses totales

239. Le total des dépenses a augmenté de 11 %, passant de 2 milliards 798 millions de dollars en 2007 à 3 milliards 98 millions en 2008. Les dépenses d'aide aux programmes ont augmenté de 291 millions de dollars (12 %) pour passer à 2 milliards 808 millions. Les dépenses conjuguées de soutien aux programmes (167 millions de dollars), à la gestion et à l'administration (74 millions de dollars) et au partage central des coûts de sécurité (10 millions de dollars) se sont élevées à 251 millions de dollars, soit une augmentation de seulement 1 million de dollars (1 %) par rapport à 2007, et largement au-dessous du niveau prévu.

Tableau 5

Dépenses de l'UNICEF pour 2007 et 2008

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Nature des dépenses</i>	<i>2008 Effectives</i>	<i>2007 Effectives</i>	<i>2008 Prévues</i>	<i>Par rapport à 2007</i>		<i>Par rapport au plan</i>	
Aide aux programmes	2 808	2 517	2 660	291	12 %	148	6 %
Appui net aux programmes et gestion et administration	251	250	356	1	0 %	(105)	(29 %)
Total partiel	3 059	2 767	3 016	292	11 %	43	1 %
Passage par profits et pertes	22	15	5	7	47 %	17	340 %
Budget d'appui coûts/remboursement*	17	16	16	1	6 %	1	6 %
Total	3 098	2 798	3 037	300	11 %	61	2 %

* Transferts du budget d'appui qui représentent les impôts sur le revenu payés par l'UNICEF au nom des citoyens d'un pays qui contribue aux ressources ordinaires de l'UNICEF.

Aide aux programmes

240. Les tableaux 6 et 7 présentent sommairement l'aide directe de l'UNICEF aux programmes (nette du soutien aux programmes) en 2008 par domaine d'intervention du MTSP et par région géographique, ventilée par source de financement.

241. Les dépenses de programmes ont augmenté substantiellement en 2008 dans les cinq domaines d'intervention du plan stratégique à moyen terme par rapport à 2007. Dans l'ensemble, les parts du total des dépenses sont demeurées très stables à l'exception d'une chute de 2 points de pourcentage dans la part du domaine d'intervention n° 1, chute due principalement aux tendances dans les autres

ressources. La part du domaine d'intervention n° 3 a continué à être largement inférieure au montant projeté lorsque le plan stratégique à moyen terme a été adopté en 2005.

242. La part de l'aide aux programmes en Afrique subsaharienne a continué à augmenter pour atteindre 55,5 %, soit une augmentation d'environ 3 points de pourcentage par rapport à 2007. Cette région et les deux régions d'Asie représentent ensemble 83 % de l'aide totale, les pays les moins avancés 52 % et les pays à fort degré de mortalité des moins de 5 ans 64 % (voir annexe).

243. Un montant approximatif de 45,7 millions de dollars a été alloué aux programmes de pays sur les ressources ordinaires mises de côté, presque entièrement pour des interventions de nutrition pour combattre les effets de l'augmentation des prix alimentaires sur les enfants.

Tableau 6

Aide directe aux programmes par domaine d'intervention, 2008

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>ARU</i>	<i>ARO</i>	<i>RO</i>	Total
Survie et développement du jeune enfant	459,8	615,4	343,3	1 418,5
Éducation de base et égalité des sexes	159,0	326,3	112,6	597,8
Le VIH/sida et les enfants	8,7	128,4	50,2	187,2
Protection des enfants contre la violence, l'exploitation et les mauvais traitements	66,9	157,3	83,3	307,6
Travail de plaidoyer et partenariats pour les droits des enfants	49,1	79,5	138,9	267,6
Divers	2,8	8,7	18,2	29,7
Total	746,2	1 315,5	746,6	2 808,3

Abréviations : ARU = autres ressources-urgences; ARO = autres ressources ordinaires; RO = ressources ordinaires.

Tableau 7

Aide directe aux programmes par domaines d'intervention, en pourcentage du total des dépenses pour les programmes, 2008

	<i>ARU</i>	<i>ARO</i>	<i>RO</i>	Total
Survie et développement du jeune enfant	61,6	46,8	46,0	50,5
Éducation de base et égalité des sexes	21,3	24,8	15,1	21,3
Le VIH/sida et les enfants	1,2	9,8	6,7	6,7
Protection des enfants contre la violence, l'exploitation et les mauvais traitements	9,0	12,0	11,2	11,0
Travail de plaidoyer et partenariats pour les droits des enfants	6,6	6,0	18,6	9,5
Divers	0,4	0,7	2,4	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 8
Aide directe aux programmes par région, 2008

(En millions de dollars des États-Unis)

Région	ARU	ARO	RO	Total
ECO/CEI	7,9	54,4	24,2	86,5
Asie	245,8	346,8	182,9	775,4
Afrique subsaharienne*	407,1	682,4	468,4	1 557,9
Interrégionale	8,9	79,0	17,0	105,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	58,8	50,0	26,3	135,0
Amériques et Caraïbes	17,7	102,9	27,9	148,5
Total	746,2	1 315,5	746,6	2 808,3

* Comprend les pays de la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et de la région de l'Afrique occidentale et centrale, le Soudan et Djibouti.

Tableau 9
Aide directe aux programmes par région, en pourcentage
du total des dépenses pour les programmes, 2008

Région	ARU	ARO	RO	Total
ECO/CEI	1,1	4,1	3,2	3,1
Asie	32,9	26,4	24,5	27,6
Afrique subsaharienne*	54,6	51,9	62,7	55,5
Interrégionale	1,2	6,0	2,3	3,7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	7,9	3,8	3,5	4,8
Amériques et Caraïbes	2,4	7,8	3,7	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Comprend les pays de la région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et de la région de l'Afrique occidentale et centrale, le Soudan et Djibouti.

Mobilisation des ressources

244. Au total, 109 gouvernements ont contribué aux ressources de l'UNICEF en 2008. Le revenu total en provenance de donateurs du secteur public (gouvernements, organisations intergouvernementales et arrangements interorganisationnels) s'est élevé à 2 milliards 295 millions de dollars, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2007. Sur ce montant, 616 millions de dollars ont été reçus de donateurs du secteur public au titre des ressources ordinaires, 1 milliard 57 millions au titre des autres ressources ordinaires et 623 millions au titre des autres ressources-urgences.

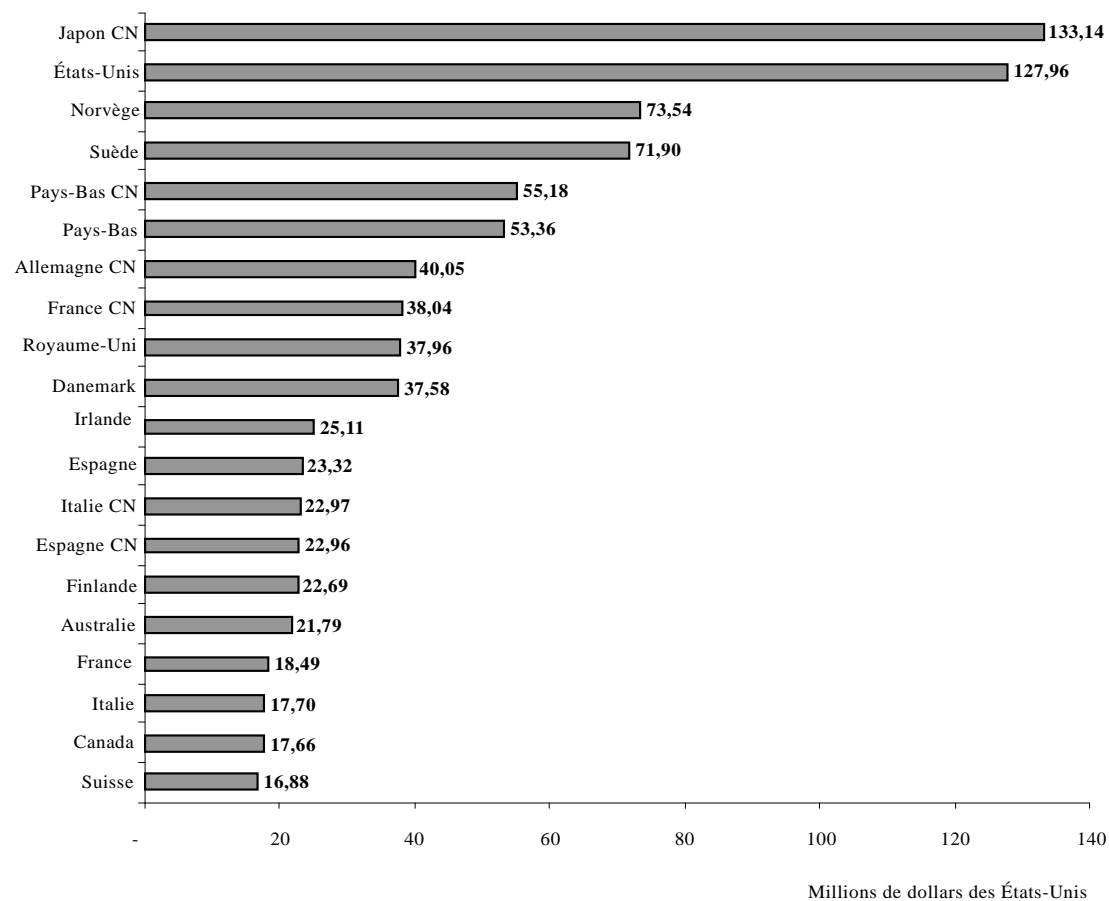
245. Si les contributions aux ressources ordinaires par le secteur privé et les ONG ont baissé (de 8 %), revenant de 392 millions de dollars à 361 millions, les

contributions aux autres ressources dans ces catégories ont augmenté de 32 %, pour passer de 276 millions de dollars à 626 millions.

246. En outre, la faiblesse du niveau de revenu tiré des ressources ordinaires classées comme « autre revenu » a largement été causée par des mouvements de taux de change défavorables qui ont affecté l'évaluation des paiements non effectués et le revenu des investissements.

Figure I

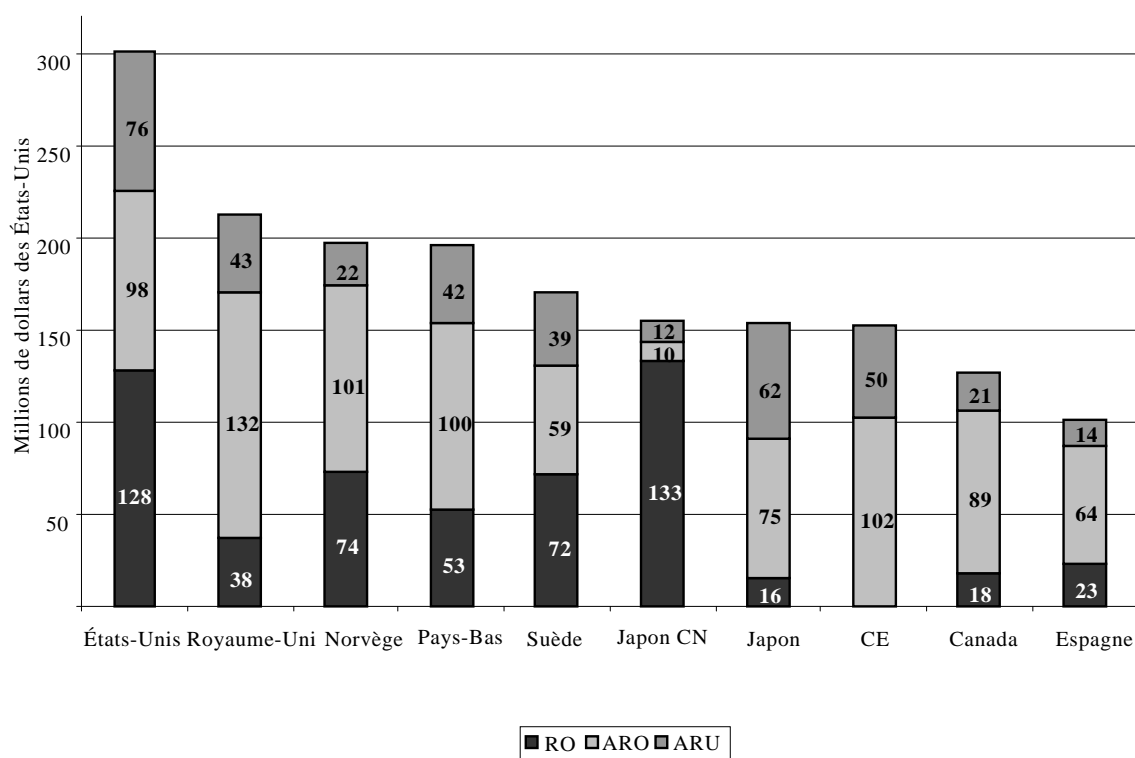
Les 20 premiers contributeurs aux ressources ordinaires de l'UNICEF, 2008



Abbreviations : CN = Comité national de l'UNICEF.

247. Les ressources ordinaires demeurent faibles par rapport au revenu global. La présence mondiale de l'UNICEF et sa capacité à assurer un rôle continu de direction pour les priorités et les problèmes relatifs aux enfants dépend de la possession d'une base de revenus solide et fiable. La crise économique actuelle a un effet rapide et important sur les enfants et autres catégories de population vulnérables et l'UNICEF a, plus que jamais, besoin d'une croissance prévisible de ses ressources de base.

Figure II
Les 10 premiers contributeurs à l'UNICEF, 2008



Note : Le graphique ne comprend pas le Fonds central d'intervention pour les urgences (97,5 millions de dollars) et autres fonds centralisés (98,9 millions).

248. Le Gouvernement des États-Unis demeure le plus grand contributeur à l'UNICEF, avec une contribution de 301 millions de dollars, suivi par le Royaume-Uni (213 millions), la Norvège (197 millions), les Pays-Bas (196 millions) et la Suède (170 millions). Le Comité national du Japon a été le sixième plus grand contributeur à l'UNICEF en 2008, avec une contribution totale de 156 millions, suivi par le Gouvernement japonais (153 millions) et la Commission européenne, y compris le Bureau de l'aide humanitaire (152 millions). Le Gouvernement canadien, avec 127 millions de dollars de contributions, et le Gouvernement espagnol, avec 102 millions, figurent aussi parmi les 10 premiers donateurs. L'UNICEF a reçu 97,5 millions de dollars du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et un total de 98,9 millions de dollars sous forme de divers fonds d'affectation spéciale à multiples donateurs canalisés par OCHA, le PNUD, la Banque mondiale et d'autres organisations.

249. Les partenariats publics-privés de l'UNICEF n'ont pas fait qu'apporter de précieuses ressources financières pour les programmes aidés par lui; ils ont aussi fait des contributions stratégiques à l'appui des problèmes relatifs aux enfants et à la mobilisation de nouveaux financements pour les enfants à l'échelle du monde.

Parmi les principaux contributeurs à l'UNICEF, il y a eu la Fondation des Nations Unies (51,2 millions de dollars), la Fondation Bill and Melinda Gates (50,6 millions), Rotary International (41,4 millions), l'Initiative canadienne de micronutriments (14,3 millions) et le Fonds mondial (7,3 millions).

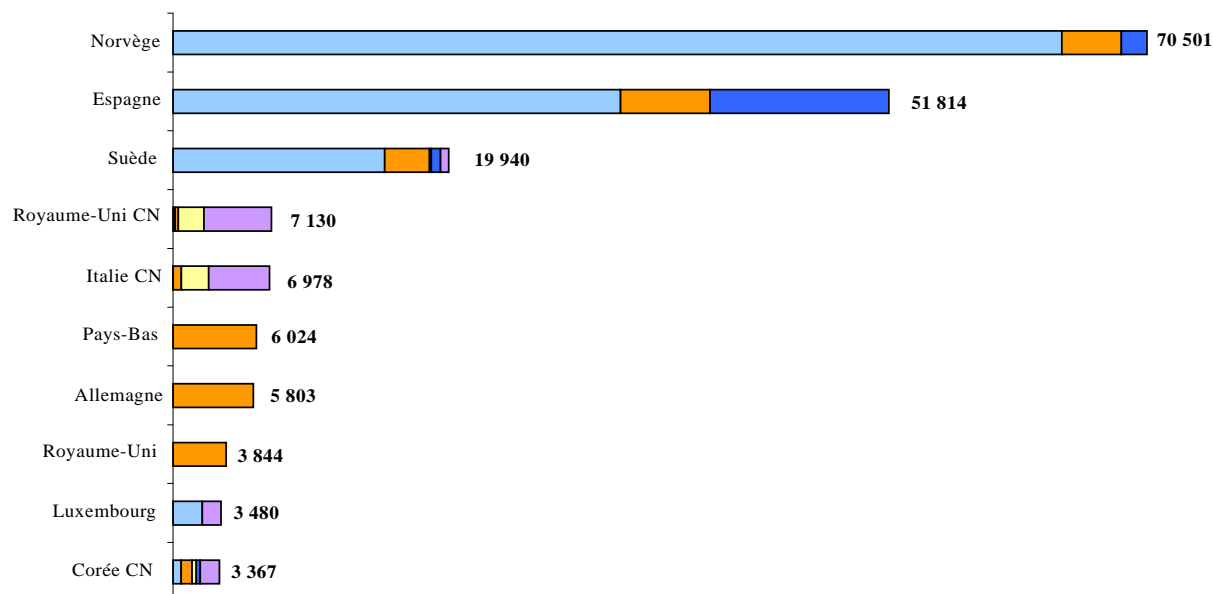
250. Étant les plus flexibles des fonds à destination limitée, les fonds thématiques sont la meilleure alternative aux ressources ordinaires. Ils favorisent directement la réalisation des résultats du plan stratégique à moyen terme en permettant une planification à long terme et des économies de coût de transactions. Le traitement administratif des contributions thématiques est moins lourd et permet de se concentrer sur l'obtention de résultats. Depuis 2003, l'UNICEF a reçu 807 millions de dollars en fonds thématiques non humanitaires et 914 millions de dollars en fonds thématiques humanitaires. En 2008, le financement thématique global a augmenté de 17 % grâce à l'augmentation enregistrée dans la catégorie humanitaire, où l'on est passé de 294 millions à 343 millions de dollars.

251. Les financements thématiques pour les cinq domaines d'intervention du plan stratégique à moyen terme ont légèrement baissé, de 3 % par rapport au niveau de 2007 – revenant de 209 millions à 203 millions de dollars. Le domaine d'intervention n° 1 a enregistré la plus forte augmentation, le domaine d'intervention n° 2, la plus forte diminution. L'UNICEF s'est engagé à améliorer les opérations relatives au financement thématique, à assurer une allocation plus transparente des réserves thématiques globales et à améliorer l'établissement de rapports d'utilisation financière à base de résultats afin de répondre à l'attente des donateurs et d'accroître les flux de ressources.

252. En plus des contributions reçues de 18 gouvernements et de 32 comités nationaux, des financements thématiques ont également été fournis par la Commission européenne pour la première fois en 2008. Le secteur public a contribué à hauteur de 68 % à tous les fonds thématiques en 2008. Les comités nationaux ont joué un rôle capital par leur apport de 86 % de tous les financements thématiques du domaine d'intervention n° 1, 88 % pour le VIH/sida et les enfants et 53 % des fonds thématiques humanitaires.

Figure III
Les 10 premiers contributeurs aux fonds thématiques du MTSP, 2008

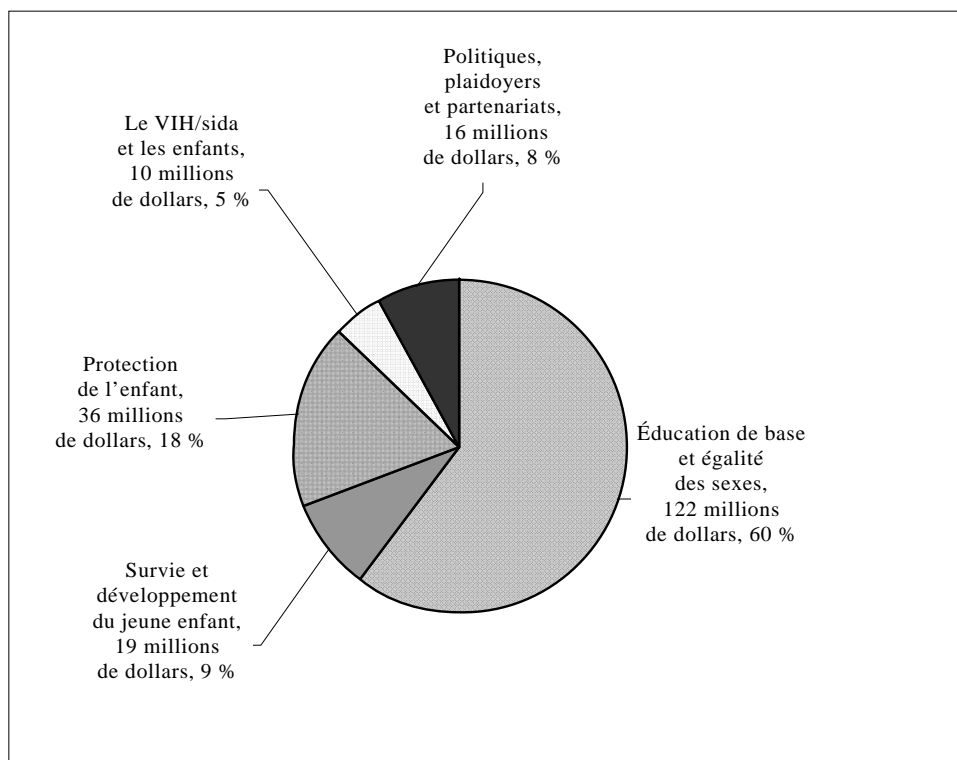
(En milliers de dollars des États-Unis)



	Corée CN	Luxembourg	Royaume-Uni	Allemagne	Pays-Bas	Italie CN	Royaume-Uni CN	Suède	Espagne	Norvège
Total	3 366 647	3 479 578	3 844 375	5 803 123	6 024 000	6 977 714	7 129 692	19 940 359	51 813 600	70 500 500
■ YCSD	1 399 108	1 361 574				4 394 996	4 885 697	586 678		
■ PAP	289 995							660 013	12 953 400	1 862 510
■ HIV/sida	293 330					1 985 156	1 871 935	128 336		
■ CP	800 000		3 844 375	5 803 123	6 024 000	582 018	236 532	3 232 854	6 476 700	4 298 100
■ BEGE	584 214	2 118 004				15 544	135 528	15 332 477	32 383 500	64 339 890

Abréviations : YCSD = survie et développement du jeune enfant; PAP = activités de plaidoyer et partenariats; CP = protection de l'enfant; BEGE = éducation de base et égalité des sexes.

Figure IV
Financement thématique pour les domaines d'intervention du MTSP, 2008



253. Sur le total de fonds d'urgence pour 2008, 19 % (140 millions de dollars) a été reçu sous forme de financement thématique, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2007. Le financement humanitaire thématique montre l'engagement des donateurs en faveur du programme Good Humanitarian Donorship et permet à l'UNICEF de répondre de manière plus efficace aux crises humanitaires sur la base de priorités mondiales.

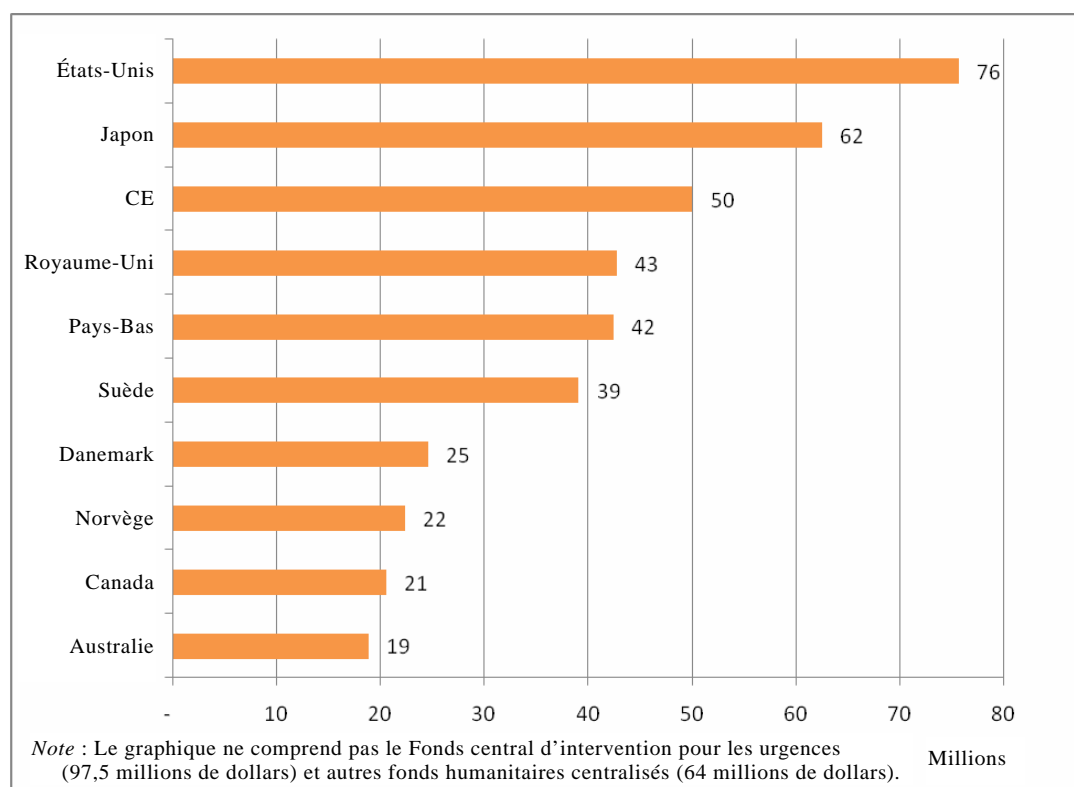
254. Le revenu global de l'UNICEF de 735 millions de dollars pour l'assistance humanitaire en 2008, augmentation de 39 % par rapport au niveau de 2007, correspondait à des besoins sensiblement plus élevés qu'en 2007. Le pourcentage d'appels financés était comparable d'une année à l'autre. Des catastrophes naturelles de grande échelle comme le tremblement de terre qu'a connu la Chine et le cyclone qui s'est abattu sur le Myanmar ont reçu d'importants niveaux de financement, en particulier des comités nationaux. Les situations d'urgence qu'ont connues l'Éthiopie et le Zimbabwe ont également reçu d'importants financements.

255. En 2008, l'UNICEF a répondu à des situations d'urgence dans près de 80 pays, dont beaucoup ont connu plusieurs crises. Les financements ont compris 75 appels et demandes d'assistance humanitaire. Les appels d'ensemble ont été relativement bien financés, de quoi satisfaire 63 % de leurs besoins. Les appels éclairs ont représenté 68 % des demandes. Les autres crises ont été les moins bien financées, avec des besoins financiers satisfaits à hauteur de 43 %.

256. Après deux ans de fortes augmentations dans les financements canalisés par des institutions des Nations Unies, l'année 2008 a enregistré une augmentation de 9 %, avec des contributions totalisant 256 millions de dollars, dont 91 millions pour le développement et 165 millions pour l'assistance humanitaire. Programmation conjointe et divers mécanismes de financement par donateurs multiples et groupés, dont le Fonds central d'intervention pour les urgences, ont représenté la majeure partie de ces ressources.

Figure V
Les 10 premiers contributeurs aux fonds humanitaires, 2008

(En milliers de dollars des États-Unis)



257. En plus du Fonds central pour les interventions d'urgence, les fonds à donateurs multiples pour 2008 comprennent des réserves pour situations d'urgence en République démocratique du Congo, en République centrafricaine, en Éthiopie, en Somalie et au Soudan. Le Soudan, la République démocratique du Congo et l'Éthiopie ont été les plus grands bénéficiaires des mécanismes de financement groupés axés sur les pays. Une étude interinstitutions a été engagée en 2008 pour déterminer les coûts de transaction liés à la gestion des financements groupés et pour faire des recommandations aux fins de rationalisation.

Annexe

Dépenses du programme en 2008 pour pays classés selon le revenu national brut (RNB) et les taux de mortalité des moins de 5 ans (U5MR)*

	Population d'enfants en 2007 (en millions)	Population d'enfants (en pourcentage du total)	Nombre de pays	Dépenses (en millions de dollars des États-Unis)	Dépenses (pourcentage)	Coûts par enfant (centimes de dollars des États-Unis)
Groupement de pays basé sur le RNB pour 2007						
Pays à revenu faible, total	595	30	51	1 684	57	283
Pays à revenu intermédiaire faible	1 156	58	51	872	29	75
<i>(Pays à revenu intermédiaire faible, sauf Chine et Inde)</i>	367	19	49	727	24	198
Revenu intermédiaire supérieur	234	12	28	140	5	60
Total pour les pays	1 984	100	130	2 696	91	136
Total pour les fonds mondiaux et autres fonds régionaux				280	9	
Total général	1 984	100	130	2 673	100	
Groupement de pays basé sur l'U5MR pour 2007						
U5MR très élevé	211	11	19	811	27	385
U5MR élevé, total	738	37	31	1 100	37	149
<i>(U5MR élevé, sauf Inde)</i>	292	15	34	995	33	341
U5MR intermédiaire, total	877	44	51	631	21	72
<i>(U5MR intermédiaire, sauf Chine)</i>	535	27	37	592	20	111
U5MR faible	168	8	27	153	5	91
Total pour les pays	1 994	100	128	2 696	91	135
Total pour les fonds mondiaux et autres fonds régionaux				280	9	
Total général	1 994		128	2 976	100	
(Dont PMA)	383	19	45	1 539	52	401

- * Revenu faible = RNB par habitant de 935 dollars ou moins
 Revenu intermédiaire inférieur = RNB par habitant compris entre 936 et 3 595 dollars
 Revenu intermédiaire supérieur = RNB par habitant compris entre 3 706 et 11 455 dollars
 U5MR très élevé = plus de 140 décès de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes
 U5MR élevé = 71 à 140 décès de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes
 U5MR intermédiaire = 21 à 70 décès de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes
 U5MR faible = moins de 21 décès de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes
 PMA = pays les moins avancés